

Vieillesse

A Sierre, des personnes âgées peuvent vivre dans un domicile intégré à la ville. Une expérience unique.

2-3

DOSSIER Ados et sexualité



Matraquage et malaise

Programmes de télévision, clips, vidéos, films déversent des torrents d'informations et d'images sexuelles, voire pornographiques, accessibles aux adolescents. Leur vocabulaire se truffe d'insultes et le machisme revient. Face à ce déluge, des professionnels s'inquiètent. Quelle est la portée et la gravité du phénomène? Des animatrices en éducation sexuelle, des enseignants et un psychiatre tentent quelques réponses.

4-11

Chronique juridique

Il existe des exceptions aux mesures de rigueur limitant le séjour des étrangers, mais les conditions sont très restrictives.

12-13

Environnement

A Lausanne et Genève, des expériences d'action communautaire se développent dans certains quartiers. Leur but: amener les habitants à élaborer leurs propres solutions.

14-15

Lecture

Un sociologue parle de la dimension subjective et morale du malheur social.

16-17

Recherche

Une recherche originale met en évidence les souffrances des sortants de sectes.

17

Sans-papiers

On peut s'opposer à la régularisation des travailleurs sans permis pour des questions de principe.

18

Lu pour vous

19

Nouvelles acquisitions

20

Revue de revues

21

Plume libre

22

Social Express

23-25

Agenda

27-28

Pour en finir avec les exclus

Dans le langage social vernaculaire, «les exclus» et «l'exclusion» ont une place de choix. Mais que recouvrent ces «exclus»? Tour à tour ou groupés: les chômeurs, personnes handicapées, population assistée, pauvres, marginaux, jeunes désœuvrés, prostituées, délinquants, requérants d'asile, sans-papiers, NEM... On en oublie certainement: le bassin sociologique de l'exclusion semble d'une extensibilité illimitée.

Mais de quoi ces populations hétérogènes sont-elles donc exclues? Le compagnon grammatical préféré de l'exclusion, «sociale», nous donne un indice majeur. C'est donc la société qui exclut, soit «renvoie, refuse». C'est ainsi que le phénomène est décrit par le Petit Robert... Mais pas par le grand sociologue, Robert Castel, qui rappelle que toutes ces personnes sont encore dedans.

Et non seulement elles sont dedans, ces populations, chacune avec ses privations et ses réseaux de sociabilité réduits, mais ladite société a mis en place pour chacune d'entre elles des lieux d'accueil, d'aides diverses destinés à les inclure davantage. A Genève, par exemple, l'Hospice général a répertorié plus de 500 dépliants sur lesquels chaque dispensateur de services tente de présenter de la manière la plus attractive possible ses potentialités d'inclusion. Ce qui nous ferait dire pour un peu que les exclus peuvent être définis comme ceux qui bénéficient de l'intervention sociale publique... soit de l'attention de la société. Certains diront que l'indice majeur, la première des exclusions est celle de l'emploi, par exemple les chômeurs. Mais ces «exclus» bénéficient d'une assurance, et la grande majorité d'entre eux retrouve du travail. Le terme d'exclusion pêche encore dans ce qu'il véhicule de définitif, qui exclut le processus menant à l'inclusion.

On notera aussi, toujours dans ce domaine de l'emploi, que des voix nombreuses, sur le front de l'assistance ou de l'AI, protestent avec force contre une pression croissante à l'inclusion, soit au travail...

Le facteur emploi n'est donc pas un commun dénominateur des exclus. Les seuls à le mériter seraient peut-être les clandestins et les refusés de l'asile. Et encore, pour être exclu, ne faut-il pas d'abord avoir été inclus?

Bref comme le dit Castel, «l'exclusion, c'est une vieille outre dont il faudrait se débarrasser».

Ce serait d'autant plus souhaitable que les intervenants sociaux sont à juste titre très vigilants sur le vocabulaire stigmatisant: on vous rappelle sèchement à l'ordre chaque fois que vous parlez de «handicapé» en lieu et place de «personne handicapée», d'«alcoolique» et pas de «personne dépendante de l'alcool», etc. Personne en revanche ne vous reprend si vous utilisez le terme d'«exclus» qui, s'il est tout empreint de confusion, ne nous semble pas dépourvu de stigmatisation. ■

Mireille Vallette

Prochain dossier
Culture et social

Le Valais offre des logements indépendants adaptés aux aînés

Malgré son succès, la formule Domino peine à faire des petits. Après huit ans, cette expérience, qui offre à des personnes âgées un domicile intégré à la ville ou au village, reste unique en Suisse.

Offrir à des personnes âgées un domicile intégré à la ville ou au village, avec des soins et des coups de main sur demande... Aussi novatrice que prometteuse, l'expérience Domino, comme Domicile nouvelle option, n'a pas essaimé. Huit ans après son lancement à Sierre, elle reste unique en Suisse. Domino recueille pourtant les lauriers. «J'ai pris un verre avec des locataires Domino récemment, indique Apolline Zuber, infirmière-chef d'un établissement médico-social (EMS) à Lens. Ils trouvaient ça super: la sécurité, l'indépendance, le contact...»

Au Centre médico-social régional (CMS) de Sierre, pilote du projet, on ne trouve pas de point noir à inscrire au bilan. Depuis 1998, trente-deux personnes âgées se sont succédé par groupes de cinq dans les quatre appartements mis à disposition en ville. L'occasion pour elles de recréer une ambiance de famille, de casser la solitude, de garder leur autonomie et leur intimité tout en bénéficiant d'un cadre socio-médical sécurisant. Tout ce que les aînés ne parviennent pas à faire eux-mêmes, des aides compétentes l'assurent au gré des besoins.

«Echanges et entraide ne tardent pas à se construire. On se remonte le moral, on se donne des coups de main. Dans les EMS, la prise en charge très médicalisée peut provoquer un sentiment d'anonymat», commente Isabelle Pralong, la responsable de Domino. Une entraide d'autant plus favorisée que les appartements ne sont pas des cloîtres pour vieux. Ils se fondent à la vie active, s'ouvrent sur la rue; on y côtoie toutes sortes de gens, de tous âges, et les locataires du dessus sont ceux qu'on pourrait rencontrer dans n'importe quel immeuble. Les bénéfices de cette qualité de vie et de soutien tombent comptant: telle personne âgée, qui avait des problèmes de santé, a repris confiance en elle, à tel point qu'elle a pris un appartement tout à fait normal en ville; telle locataire n'a pas connu d'hôpital pendant six ans.

Les lits manquent en EMS

Le Gouvernement valaisan se joint à l'éloge. Le conseiller d'Etat Thomas Burgener, patron des affaires sociales, applaudit Domino: «Le manque de lits dans les EMS devrait être une invitation aux communes à suivre cette direction», affirme-t-il. Outre ses vertus sociales, ce type de placement ménage les finances publiques. Les locataires

paient leur loyer, de 500 à 1000 francs. Pour le reste, les prestations des assurances sociales sont tout à fait identiques à celles du domicile habituel. A taux de dépendance égale, on a montré que le coût des soins et aides à domicile revient en moyenne 30% moins cher que le placement dans un EMS.

Enfin, voici l'intérêt plus inattendu des promoteurs immobiliers. Dans *PME Magazine* de février dernier, un article souligne l'intérêt des professionnels du logement: «Il paraît que les propriétaires se bousculent pour offrir des surfaces.» Il y a un marché. La proportion des plus de 65 ans aura passé de 15% aujourd'hui à plus de 20% en 2025. Et si l'on en croit les projections, les personnes âgées seront en meilleure santé, aspireront à plus d'indépendance, et auront plus d'argent grâce au deuxième pilier. «Le taux de placement en EMS commence déjà à baisser, précise le démographe Hermann-Michel Hagmann, père de Domino. Et le besoin en structures intermédiaires à croître.»

Grand intérêt, petit impact

Rapprochement entre générations, intégration, entraide, coût réduit, Domino paraît aller dans le sens du vent, comme une manière de développement durable appliquée à la démographie. Avec tous ses atouts, tous les bravi, on se dit que ces dominos-là ont dû souvent faire la paire. Erreur. L'expérience se cantonne à la région sierroise, où on compte proposer à terme une quarantaine d'appartements. «On trouve plusieurs modèles de logements communautaires en Suisse, mais les aînés y sont toujours regroupés, alors qu'un des points forts de Domino est justement l'intégration», précise Isabelle Pralong.

Hors canton, c'est à Genève qu'on débusque une volonté de suivre le chemin valaisan. Pro Senectute ouvrira un appartement pour cinq personnes en mars 2005. La ville dispose bien de 19 immeubles à encadrement social, qui abritent quelque 1280 locataires seniors. «Mais les personnes âgées ne veulent pas y aller, elles s'y sentent comme dans un ghetto, et l'encadrement reste sommaire», précise la directrice de Pro Senectute Genève Jacqueline Cramer. Au contraire de Domino, qu'elle avait découvert lors d'une visite sur place, et qui l'avait séduite. Tout comme l'avait impressionnée son exigence en qualité et la richesse de l'encadrement. Voilà un premier frein: pour fonctionner, Domino a besoin de compétences larges, et de la collaboration



© Olivier Maire

Les appartements de Domino ne sont pas des cloîtres pour vieux.

de plusieurs partenaires. Prenez les auxiliaires de vie, par exemple pour la lessive et le nettoyage. La plupart des CMS de Suisse ne proposent pas cette prestation. Et on ne parle pas de services comme le Domitel (un système d'alarme qui aboutit directement au centre), les repas à domicile y compris les week-end ou l'ergothérapie, eux aussi peu répandus. «En Valais, les petits centres ne disposent pas de tout ce savoir-faire», souligne Isabelle Pralong. Seule solution, une approche régionale commune, comme on l'a fait à Sierre. Mais le processus se heurte souvent à des résistances politiques.

Une structure à adapter

Que Domino conquière donc les villes, là où les compétences sont à portée de main, là où l'approche commune semble plus simple. Voilà d'autres difficultés. A Genève, la crise du logement peut réduire le placement en appartements intégrés à la quadrature du cercle. Et le morcellement des structures d'aide sociale pose problème. Ici encore, c'est une affaire d'organisation, et de volonté politique pour l'appuyer. «Il nous a fallu cinq ans, beaucoup d'imagination et de souplesse pour mettre en place la structure, et il faudra sans cesse l'adapter», souligne Hermann-Michel Hagmann. Contraintes budgétaires obligent, on y vient. A Genève toujours, la Direction générale de l'aide sociale (DGAS) a lancé une large réflexion sur les structures intermédiaires. «Avec les pressions financières, on a découvert l'intérêt des solutions entre le domicile et l'EMS. A cet égard, Domino est une piste intéressante, parmi d'autres», affirme la directrice adjointe de la DGAS Anja Wyden.

Une dernière résistance, pas la moindre, viendrait des EMS eux-mêmes. «Leur lobby défend un enjeu qui se chiffre en millions de francs», commente

Hermann-Michel Hagmann. Un EMS, c'est du monde: un architecte, des ouvriers pour le construire, souvent des appartements ou des surfaces commerciales offertes à la location, des postes de travail. Et une façade bien visible. Dans nombre de communes, un home est souvent vu comme un signe de prestige et un facteur de développement. «Les communes préfèrent construire des EMS. Normal, on peut couper un ruban», ironise Thomas Burgener. Et après, on est à peu près sûr d'être réélu...

Il n'y aurait pourtant rien à craindre. «Domino est une offre complémentaire», commente Hermann-Michel Hagmann. Si la structure peut assumer des prises en charge 24 heures sur 24 sur de courtes durées, elle ne saurait le faire trop longtemps. «Je n'ai rien contre Domino», affirme Nicolas Crognalotti, le président de l'Association valaisanne des EMS (Avalems). Mais ce placement serait pour l'heure mieux adapté à la ville qu'à la montagne, où les personnes âgées sont encore prises en charge par des réseaux de solidarité familiale ou villageoise. «En Valais, les personnes qui arrivent dans les EMS sont vraiment celles qui en ont besoin, des cas lourds qui exigent un fort encadrement. Ce n'est pas comme à Genève, où les personnes âgées y entrent souvent pour des raisons de sécurité.» Et la demande ne diminuerait pas. «Il faudrait 200 à 300 lits supplémentaires dans le canton; quelque 200 personnes figurent sur liste d'attente.» Pour le président de l'Avalems, il y aura du travail pour tout le monde. Et aussi pour les structures intermédiaires. Là, tout le monde est d'accord: que ce soit en ville ou à la campagne, il faut réfléchir sans tarder à leur développement. ■

Charles Pralong



© David Prêtre/STRATES

Le matraquage sexuel des adolescents suscite le malaise

sommaire

La pornographie submerge les jeunes. Faut-il s'inquiéter ? 5-6

Des cours joyeux et animés révèlent une soif de précisions et de repères 7

La culture de l'insulte masque de la naïveté 8

Les filles se soumettent, les garçons dominant, le machisme est de retour 9

En niant le libre-arbitre de l'autre, la pornographie induit la violence 10-11

Inflation d'informations, bombardement d'images porno, accès à des vidéos torrides et multiplication de propos salaces : cette réalité dans laquelle baignent enfants et adolescents est-elle inquiétante ? Les jeunes les plus fragiles risquent-ils de rater le passage à l'âge adulte et de se retrouver qui chez le psy, qui dans l'abus sexuel, qui encore dans la délinquance ? A vrai dire, on n'en sait pas grand chose. La variable, comme disent les sociologues, est difficile à isoler. Il est compliqué de rendre à l'environnement global et à la famille ce qui lui revient, et à cette inflation d'informations ce qui lui est dû. Le sujet fait l'objet de rares études, et beaucoup reste à faire pour comprendre l'influence d'une exposition si large et si précoce au sexe et à la pornographie. Ce dossier ne prétend donc pas donner des réponses, encore moins de solutions, il constate l'ampleur du phénomène et met en évidence le sentiment d'inquiétude diffus qui règne chez bien des adultes.

Le paysage a beaucoup changé durant les années 80 et 90. A l'accès précoce aux informations sexuelles, voire à la pornographie, se sont joints les risques du sida et l'accent privilégié placé sur les abus et les agressions sexuels. En ce domaine comme dans d'autres, la recherche de sensations

éclipse celle des sentiments et peut induire des conduites à risques.

Tout cela, largement médiatisé, a de quoi faire bouillonner les petits cerveaux. Et comme dans tous les problèmes liés aux jeunes, les repères familiaux jouent un rôle majeur pour affronter ce cap. Les plus vulnérables sont ceux qui ont un accès sans filtre et sans cadre à cette déferlante.

Comment s'exprime cet accès facilité à toutes ces informations, provocations, sollicitations ? Nous avons questionné un panel d'interlocuteurs : éducatrice sexuelle, profs, psychanalyste, pioché quelques articles sur le Net. Enfin, nous nous sommes demandé pourquoi le sexisme paraît faire un grand retour tant dans la pratique sexuelle (soumission des filles aux exigences des garçons) que dans le langage.

Rares sont les partisans de cette inflation pornographique. Le malaise est réel. Mais comment stopper, ou simplement freiner le mouvement ? Qui a la volonté et le pouvoir de reformuler des limites, de réinventer des valeurs ? L'Etat ? Les parents ? Le politique ? La tâche semble démesurée et l'impression domine que le pire pourrait être à venir... ■

Mireille Vallette

La pornographie submerge les jeunes. Faut-il s'inquiéter ?

L'accès aux images pornographiques est à l'œuvre dans tout le corps social. Les jeunes n'y échappent pas, qu'ils le veuillent ou non.

Au refoulé des siècles passés a succédé un défolement presque sans limites. La pub affiche des postures plus que suggestives, les invités du petit écran ponctuent leurs propos d'allusions sexuelles crues, les clips MTV sont d'une sensualité torride, d'un machisme échevelé, mêlant porno soft, violence et sexualité de groupe. Le Net regorge de sites X, les cassettes porno agrémentent les ébats parentaux... La littérature et le cinéma ne sont pas en reste, qui renchérissent dans le X sous le label artistique.

Le sexe est donc partout, l'injonction au plaisir et à la jouissance aussi. Cette inflation n'épargne pas les enfants. Les postes de télévision sont souvent installés dans leur chambre, de même que l'ordinateur, et facilitent l'accès à ces informations. Les messages leur sont d'ailleurs très tôt adressés, leur soufflant les mille manières d'être beaux, séduisants et sexuellement performants.

Faut-il s'inquiéter de ce « harcèlement libidinal », selon l'expression de Xavier Deleu¹, qui frappe des enfants de plus en plus jeunes ?

Oui, répond Deleu, de même que Gérard Bonnet, auteur de « Défi à la pudeur, quand la pornographie devient l'initiation sexuelle des jeunes »². Ce dernier relève par exemple que lorsqu'un enfant est confronté à des images pornographiques, il « éprouve l'équivalent d'une pénétration, et il peut en résulter un véritable trauma ».

François Ladame, psychanalyste, constate aussi que ses conséquences « peuvent être dramatiques »³ sur la frange la plus vulnérable des mineurs.

Une quête de repères

Des animatrices en éducation sexuelle (AES) vaudoises observent, elles, que cette profusion serait « à l'origine d'un certain chaos ». Des constats plus précis nous viennent justement d'une recherche menée auprès de trois générations de ces animatrices⁴. Si une partie d'entre elles, optimistes, voient les jeunes d'aujourd'hui très préoccupés par leur vie affective, plus naturels et spontanés, moins hypocrites et plus matures que ceux des années 80, d'autres, celles qui ont commencé leur activité avec les jeunes des années 90, sont plus inquiètes. Elles voient ces mêmes adolescents confrontés à davantage de difficultés, « plus fragiles, un peu égarés, troquant une valeur pour son contraire. Par exemple, ils peuvent à la fois témoigner d'un très grand respect des relations entre les hommes et les femmes et exprimer le plus grand mépris aux représentants de l'autre sexe. » Un regard qui se porte surtout sur la frange la plus vulnérable, celle qui ne bénéficie pas d'un étayage familial et dont l'identité est incertaine. De manière générale, les élèves expriment une quête de normes, de cadres, de repères.

Comme beaucoup d'adultes, les jeunes réclament de plus en plus des « recettes » : comment séduire ? comment bien embrasser ? comment bien faire une fellation ? Les revues, sites et forums se sont engagés avec allégresse dans ce créneau. Plus aucun détail technique n'est épargné, plus aucune pratique ne garde son mystère. Ces fournisseurs de savoir enseignent à des enfants tout juste pubères, et à leur demande souvent, des usages que les générations antérieures n'ont découverts que bien après leurs débuts sexuels. Non seulement tout est autorisé, mais de nouvelles normes s'imposent. Pour une fille, refuser de « tirer une pipe » devient la marque d'une pudibonderie désuète. Ces recettes ne semblent pourtant pas conduire tout le monde à la fête : « Que ce soit la sodomie ou la fellation en passant par la sexualité de

groupe, la sexualité se décline sans émotion et dans la passivité (des garçons qui bénéficient des fellations prodiguées par les filles, des filles qui se soumettent au diktat des garçons en trouvant normal de ne rien exiger en retour) », notent des AES. Elles observent une « fréquence de plus en plus importante et avouée de fellations en lieu et place des relations sexuelles ». Les violences sexuelles entre mineurs, phénomène nouveau, sont un autre de leurs sujets d'inquiétude.

Ce bain de sexualité a pourtant un effet bénéfique, lié à la crainte du sida. Celui-ci freine les relations précoces, contribue à redonner de l'importance à l'aspect relationnel de l'amour et accorde une plus grande place aux préliminaires. Des pratiques « qui correspondent à une sexualité féminine dominante », affirment les auteurs de la recherche vaudoise.

Parallèlement à la recherche d'un plaisir sans limites s'est déployée la conquête du marché. *Jeune et jolie*, magazine pour adolescentes, consacre quelque 120 pages sur 150 à des publicités explicites ou masquées invitant à la beauté depuis les ongles des doigts de pied jusqu'à la pointe des cheveux⁵. Et les articles fournissent leurs recettes : « Le guide des premières fois réussies », « Deux copines pour un mec, on fait comment ? » « Comment transformer votre petite histoire en big love ? », etc.

Une marche sans fin

Mais cette injonction à la séduction, au désir et au plaisir, est une marche sans fin : une rencontre sexuelle, cela ne se montre pas, ne se démontre pas non plus. L'illusion masque le réel, la rencontre unique entre deux êtres par la sexualité : « On peut à la rigueur en parler, l'évoquer sur le mode poétique, en témoigner à partir de récits, de légendes, mais on ne pourra jamais en rendre compte sur le mode visuel pas plus que sur n'importe quel autre mode pulsionnel. »⁶

Selon l'essayiste Jean-Claude Guillebaud⁷, cet étalage sans repère évacue une problématique incontournable : la manière – constamment en évolution – dont une société organise les règles désignant le licite et l'illicite. Un exercice qui permet de « s'approcher au plus près du point d'équilibre idéal entre l'aspiration de chacun et la cohésion de tous. Bref, le souci d'édifier cette « chose » humainement élaborée qu'on appelle une civilisation. » Car c'est au fond de cela qu'il s'agit : « Chaque société humaine doit affronter un certain nombre d'invariants biologiques, de contraintes sociales (la procréation et l'éducation des enfants) ou de périls qui rôdent dans le sillage du désir, au premier rang desquels la violence. » ■

Mireille Vallette

1 « Le consensus pornographique », Xavier Deleu, éd. Mango, 2003, 191 p.

2 Gérard Bonnet, éd. Albin Michel, 2003, 240 p.

3 Voir notre interview pp. 10-11

4 « Éducation sexuelle dans le canton de Vaud (1969-2001) », Caroline Cortolezzis et David Muheim, « Raisons de santé » 75, Lausanne : IURHMS, 2002. Le féminin comprend ici les deux sexes. Il indique une très forte majorité de femmes dans cette activité.

5 No 203, mai 2004

6 Gérard Bonnet, op. cit.

7 « La Tyrannie du plaisir », Jean-Claude Guillebaud, éd. du Seuil, coll. Points, 1999, 486 p.

De l'abus de pornographie à l'abus sexuel ?

1 André Ciavaldini, « Les agressions sexuelles - Données épidémiologiques générales » In *Abus sexuels : conférence de consensus*, 22 novembre 2003.

www.psy-desir.com/site

2 Voir à ce propos l'interview de François Ladame pp. 10-11

3 « Existe-t-il des caractéristiques cliniques et psychopathologiques des agresseurs sexuels enfants et adolescents ? » in *Conférence de consensus*, site cité.

4 « Viols et agressions sexuelles en réunion », *ibid.*

Isabelle Lamm, animatrice socioculturelle dans une maison de quartier, se souvient d'une fillette de six ans abusée par son frère de treize. « Il lui montrait des cassettes porno à la maison. Elle nous racontait des histoires de chien qui met son sexe dans le sexe d'une dame... » Cet accès à la pornographie peut-il expliquer une hausse des auteurs mineurs d'abus sexuels ? La réponse est délicate.

En Suisse comme ailleurs, les dénonciations de tels actes sont en nette augmentation. La juge des mineurs vaudoise Hélène Châtelain constate qu'« en dix ans, le nombre d'abus sexuels de mineurs dénoncés a quintuplé, passant de 14 en 1993 à 79 en 2003. Jean-Nicolas Roten, juge des mineurs à

Genève confirme l'augmentation. Mais y a-t-il plus d'actes de ce genre dans la société ? Ni l'un ni l'autre ne se prononce, car l'entrée en vigueur de la Loi sur l'aide aux victimes (LAVI) et l'accent récent mis sur les mineurs joue un rôle majeur dans cette hausse. Stéphanie Ledesma, psychologue au Centre de consultation pour les victimes d'abus sexuels (CTAS) à Genève travaille dans des groupes de paroles pour adolescents abuseurs. Les auteurs font-ils état de visionnement de pornographie ? « Nous n'en sommes qu'au troisième de ces groupes, et nous n'avons pas fait d'étude. Mais selon mon expérience et celle de mes collègues, tous les auteurs ont visionné des cassettes porno. Et cette influence transparait quand ils nous parlent de la sexualité, de ce qu'une fille est censée faire à un garçon. »

Mais le fait d'avoir vu des images pornographiques n'indique pas encore un lien de cause à effet.

Un facteur facilitant

Selon André Ciavaldini, docteur en psychopathologie clinique et psychanalyste, la pornographie semble être « un facteur facilitant l'agression sexuelle », mais il relève la complexité de la question, « même si la présentation de certaines images, particulièrement celles de violences sexuelles pornographiques, semble entraîner une augmentation de réactivité chez certains sujets. »¹

Si la pornographie n'explique rien à elle seule, les recherches montrent que l'une de ses composantes est généralement à l'œuvre, celle qui consiste à ignorer le libre arbitre de l'autre, à ne faire aucune différence entre son désir et celui de sa victime². Dominique Fremy, psychiatre, observe que la plupart de ces abuseurs minimisent l'impact traumatique de leurs agissements chez leur victime. De plus, « l'enfant apparaît déconnecté de ses émotions, il ne les ressent plus... »³

Patrice Huerre, psychiatre et psychanalyste, a étudié les agressions sexuelles de groupe chez 52 jeunes, dont la moitié sont mineurs⁴. Excepté quatre d'entre eux, les autres « décrivent une relation consentie » et « la plupart des patients ne comprennent pas la plainte et évoquent une plus grande méfiance à l'avenir concernant la gent féminine ». Quelque 30% d'entre eux ont des antécédents judiciaires pour vol.

André Ciavaldini conclut : « Auprès des jeunes présentant un milieu familial non suffisamment consistant, la diffusion d'images pornographiques par le biais de cassettes vidéo semble se substituer à une information sexuelle fiable. Ainsi, la découverte de la sexualité semble se faire avec un support agressif et violent entraînant parfois un apprentissage de la vie sexuelle reconstituant ces conditions initiales d'informations erronées et générant des situations de violences sexuelles. » ■

Mi.V.



Des cours joyeux et animés révèlent une soif de précisions et de repères

L'inflation des sources d'information n'éteint pas la curiosité des jeunes. Elle suscite beaucoup de questions, de précisions et de quête de repères. Deux professionnels de l'éducation sexuelle en témoignent.

Comment deux collaboratrices de ProFa à Lausanne ressentent-elles les ados et pré-ados d'aujourd'hui? Dominique Durussel, animatrice en éducation sexuelle est l'une des répondantes de Ciao, et Monique Weber, adjointe pédagogique, nous le disent.

Un invariant tout d'abord, relevé par Dominique Durussel: «La gêne reste partout présente: J'ai une question à propos du... du... Mais le sujet intéresse toujours. On sent une curiosité de rencontrer l'adulte. Les cours sont en général animés, et même joyeux. Le rire permet de dire bien des choses.»

Les illettrés du sexe deviennent rares: «Je suis toujours épatée de ce qu'il savent à 10 ans. Mais l'information principale reste celle des parents, surtout dans les familles privilégiées. Certaines traditions culturelles incitent peu à parler de sexualité.» Monique Weber rebondit: «Même quand le sujet n'est pas explicite, les enfants sont très influencés par ce que les parents transmettent au quotidien, par exemple leurs commentaires sur telle ou telle image télévisée, ou la manière dont le mari traite sa femme. Ils sont très sensibles à la cohérence entre les paroles et les actes.»

Quelles sont les questions récurrentes à 14-15 ans? «Ce qui manque toujours, ce sont des informations sur la physiologie: puberté, règles, tampons, virginité, première éjaculation, premières relations...»

Les connaissances techniques sont assez largement diffusées et elles préoccupent la majorité des participants: opération des seins, longueur du pénis, pornographie... «Certains n'ont rien vu, mais ils en entendent tellement parler par les copains...» La sexualité suscite beaucoup de questionnements.

Des sentiments à la pratique

«On me pose presque toujours des questions relatives à la fellation, la sodomie, le 69. On me demande ce qu'est la zoophilie. Si je retourne la question, il y en a toujours un qui réussit à l'expliquer et un autre qui dit ouais on a vu ça sur Internet. Ils veulent savoir si c'est normal, courant, dangereux. De toute façon, avec les risques de sida, nous devons expliquer certaines choses.»

Monique Weber enchaîne: «Avant l'arrivée du sida, nous étions très centrées sur les sentiments. Depuis la fin des années 80, nous avons dû expliquer dans quels cas par exemple le préservatif s'impose. Ça a légitimé un discours sur la pratique. Et parallèlement s'est produite l'invasion de la pornographie sur vidéo.»

Les animatrices veillent à ne pas normer la sexualité. «En amour, la seule norme que nous promouvons est le respect que l'on doit à l'autre et à soi-même.» Et si la question concerne par exemple le sado-masochisme? «Ce n'est pas à moi de dire si c'est bien ou mal. Je leur demande leur avis, je fais circuler la parole afin qu'eux-mêmes trouvent des repères. Et souvent, ils en ont.»

Quelles inquiétudes expriment les participants? «La peur d'être différent, la rencontre avec l'autre, ne pas savoir faire, le fait de tomber amoureux et de l'exprimer. Chez les filles, il y a une grande peur de la première visite au gynécologue, une peur parfois démesurée. Elles expriment aussi souvent la crainte que ça aille trop vite, elles veulent vivre une belle histoire. Elles craignent aussi de tomber enceintes ou d'avoir mal lors des premières relations. Pour les garçons, aller acheter des préservatifs est souvent une grande épreuve. Ils demandent aussi comment faire pour donner davantage de plaisir aux filles.»

Controverses sur l'habillement

A 14-15 ans, les adolescents peinent à parler sentiments, ils expriment une certaine pudeur. «C'est nous qui amenons le sujet: bonheur, chagrin, tristesse...»

Il est un sujet que Dominique Durussel adore, celui de l'habillement. «Alors là, ils sont animés... surtout l'été. C'est impressionnant ce que les garçons peuvent en dire. Ça vaut la peine de leur donner la parole. Les étiquettes qu'ils collent: c'est une pute! Et les filles se défendent. Elles ont tendance à dire: les garçons sont tous des obsédés... Là, nous avons un rôle à jouer: faire prendre conscience qu'en s'habillant de telle ou telle manière, on donne une image de soi. Laquelle avons-nous envie de donner? Nous discutons aussi de l'effet produit sur des garçons provenant d'autres cultures. Certains ne peuvent pas respecter des filles qui s'habillent si «sexy». La pédophilie est toujours abordée, soit par les enfants, soit par l'animatrice. «Ils n'en rigolent pas. Dutroux apparaît constamment, l'actualité intervient beaucoup. Ils se voient plutôt dans le rôle de la victime, mais nous les rendons attentifs au danger de se laisser entraîner par des copains, sur la manière de réagir, sur des phénomènes tels que les tournantes...» Dominique Durussel est assez confiante pour l'avenir. «Ces jeunes parlent et réfléchissent beaucoup, mais ne font pas grand chose. D'après les dernières enquêtes, la première relation sexuelle reste en moyenne à 17 ans. Ce qui m'inquiète, c'est la pornographie, Internet, les médias, mais aussi les chats et les SMS. Les propos sont trop souvent injurieux, vulgaires, crus. Récemment, une fille était complètement déstabilisée par ce qu'elle a reçu.»

L'animatrice s'inquiète aussi de tout le business lié aux adolescents et de l'impact des publications spécialisées: «Certains magazines titrent: Comment prendre le copain de votre copine? Comment faire craquer un mec? C'est une mentalité terrible. Ce sont surtout les filles qui lisent ça.» ■

Mireille Vallette



© Rebecca Pittet

La culture de l'insulte masque de la naïveté

Au cycle du Renard à Genève, plutôt défavorisé, l'agressivité des élèves s'exprime par un langage dur et sexiste. Deux jeunes enseignants évoquent un quotidien mouvementé.

Nathalie Ginet: Un sujet qui préoccupe énormément les jeunes, c'est le sida. Il fait partie du programme de biologie que j'enseigne. J'ai été surprise récemment d'entendre des garçons me demander si embrasser sur la bouche était dangereux. Un jeune a souhaité qu'on parle des «organes» et des «orgasmes», comme si ces deux mots avaient le même sens! Pour des adolescents dont on dit qu'ils sont soumis à une avalanche d'informations, c'est étonnant. En fait, ils sont submergés d'informations, mais qu'ils n'intègrent pas.»

Claude Meyer: La sexualité ressort souvent sous la forme d'insultes, parfois durant les cours, et il faut évidemment réagir. Les mots pute, fils de pute, sont régulièrement prononcés entre les élèves. Quant aux filles, elles se font fréquemment traiter de salopes dès que la tension monte. On peut cependant se demander si la valeur de ces expressions est la même pour eux que pour nous. Je pense que derrière ce machisme, il y a de la peur, de l'incertitude et une grande naïveté.

N.G.: Récemment, un élève m'a par exemple déclaré que la différence entre les animaux et les

humains, c'était que les animaux font ça comme ça, et que les humains font l'amour, car ils s'aiment. J'en suis restée sans voix, émue.

C.M.: Dans les classes difficiles, la pression qui s'exerce sur les filles est plus forte. L'autre jour, un élève a carrément dit suce ma b... à une fille qui répondait juste à une question. Je pense qu'il ne supportait pas de se sentir moins fort qu'elle. Or par la suite, le même garçon est arrivé en classe tout gominé, raie au milieu, dans l'espoir de plaire à une fille qu'il n'osait pas aborder! Entre l'acte et sa réalisation, il y a évidemment des pas à franchir, et la pornographie ne dit pas comment. D'ailleurs, le nombre de couples est faible au cycle d'orientation (C.O.). Et les ados qui ont des relations sexuelles ne sont, semble-t-il, pas très nombreux.

De leur côté, les filles ne maîtrisent pas toujours bien leurs armes de séduction. Elles peuvent se montrer à la fois aguicheuses et naïves, ce qui peut créer des conflits, notamment avec des élèves musulmans. Mais cette dernière appartenance est parfois plus revendiquée pour l'étiquette, pour se raccrocher à quelque chose, que pour des motifs réellement religieux. Ainsi cet élève qui m'a interrompu en plein cours pour me dire que les croisants vendus au C.O étaient au porc et que c'était trop nul! Mais il s'agissait de dinde et tout le monde a rigolé de cette remarque, qui semblait dénuée de gravité.

N.G.: Je note pour ma part que les élèves font preuve entre eux d'une grande intolérance. Il n'y a aucun ménagement, aucune pitié. Si une fille est un peu ronde, par exemple, il n'est pas rare qu'elle se fasse traiter de grosse, de moche. Le modèle, c'est Star Academy. Il faut être beau. Résultat, des élèves dépriment, se sentent nuls.

C.M.: On vient parfois me demander ce que signifie *bitch* ou *pimp*, des mots sortis du rap américain. J'explique que *pimp* veut dire maquereau et on me répond que c'est cool! De fait, quand on craint l'échec, devenir riche en faisant le mac peut être un modèle. En réalité, je pense que les codes véhiculés par le rap, comme taguer le code postal de son quartier sur les murs – le 1217 pour les gens du Renard – est l'expression d'un besoin très fort de repères. De même, les paroles à caractère sexuel sont peut-être une autre façon de marquer le territoire: nous sommes les mecs, vous êtes les filles. Cela dit, je ne me fais pas trop de soucis pour le futur. Avec mes élèves, il y a toujours moyen de discuter et les choses se passent en général bien. Le problème c'est plutôt que, dans certaines classes, nous passons plus de temps à éduquer qu'à enseigner.

N.G.: Nombre de mes élèves vivent des choses difficiles chez eux ou ont vécu des horreurs dans des pays en guerre, lorsqu'ils sont réfugiés. Je m'étonne moi-même qu'ils parviennent encore à se concentrer! En fin de compte, nous représentons la stabilité. Et les jeunes sont en sont demandeurs, même si cela passe par un conflit! ■

Propos recueillis par Stéphane Herzog

* Nathalie Ginet a 27 ans. Elle est enseignante de math et de biologie en formation. Claude Meyer a 34 ans, il est professeur de français et d'anglais.

Les filles se soumettent, les garçons dominant, le machisme est de retour

D'où vient ce nouveau mépris affiché par les garçons envers les filles ?

Les professionnels le constatent sans pouvoir l'expliquer. Hypothèses...

C'est un constat qui revient sans cesse et trouble les professionnels : le retour d'un rapport de domination/soumission dans la pratique sexuelle et un langage souvent parfaitement misogyne des garçons envers les filles. Pourquoi cette régression après les progrès spectaculaires de l'égalité depuis les années 70 ? Quelques hypothèses glanées au fil de lectures et discussions...

«Les filles sont toutes des connes ou des salopes», le refrain est connu, il ne caractérise pas cette génération. Il peut être mis du côté de la solidarité avec les pairs, un passage nécessaire à la structuration de l'identité. L'inverse existe aussi «tous des cons, des obsédés, etc.», quoique exprimés plus en douceur. Mais aujourd'hui, le mépris du masculin envers le féminin s'affiche davantage.

Les insultes à caractère sexuel ornent le langage et les murs «Nique les meufs, pédé, salopes...» On observe aussi un certain acharnement sur le tabou maternel : «Ma mère est une pute» clame un grand tag sur le mur d'un parking. «Nique ta mère», enjoint un groupe de rap dont le slogan a fait florès. Et l'«imbécile», voire le «con» d'antan a sombré au profit de l'omniprésent «fils de pute».

Les animatrices vaudoises voient dans ce langage «la péjoration des rapports que les jeunes entretiennent avec la sexualité et avec les représentants de l'autre sexe (surtout les garçons envers les filles).»¹

Des images conçues par les hommes

L'accès précoce à la pornographie pourrait ne pas être étranger à ce retour. Les cassettes X montrent à l'envi des hommes qui dominent les femmes, les humilient. Elles ne semblent désirer que la pénétration brutale de membres énormes dans tous les orifices. «La plupart des commentateurs sont d'accord sur ce point : les images pornographiques sont conçues et produites quasi exclusivement par des hommes, et elles correspondent à un système sexuel qui leur donne une primauté sans appel», observe Gérard Bonnet.²

Dans la pornographie, remarque-t-il, «le jeune ne voit pas ce que nous voyons : là où nous assistons à une rencontre entre un sujet masculin et un sujet féminin, il découvre quant à lui la confrontation entre un être qui possède le pénis et un autre qui ne l'a pas (...) ce qui risque de compromettre l'accès à la différence sexuelle si essentielle à la structuration psychique».

On peut imaginer que cet a priori de soumission, lorsqu'il est contredit par la réalité, a du mal à

passer. Et la question de l'habillement prolonge le malentendu. Entre 12 (parfois même avant) et 15 ans, les filles débordent de féminité, osent les tenues les plus sexy : strings, ventres apparents, mini tops, mini jupes, etc. Mais le but est pour l'essentiel de plaire, d'exercer sa séduction (souvent même exclusivement face aux copines) et pas de passer à l'acte. Les effets sur les garçons n'en sont pas moins réels. Dominique Durussel, animatrice en éducation sexuelle, cite un garçon lui disant : «Comment voulez-vous que je me concentre alors qu'elle est toujours devant moi, avec son string qui dépasse...?»

Sexy mais sentimentale

On peut imaginer que cette sollicitation permanente, ces promesses non tenues forgent ou renforcent un certain machisme. «Toutes des putes» reste cette insulte paradoxale et séculaire que profère celui qui ne peut bénéficier des faveurs féminines.

La volonté de séduire par la seule attraction du corps et pour beurre, dopée par les publicités de «beauté parfaite», contraste avec une caractéristique féminine qui résiste à tous les bouleversements : beaucoup de filles ne peuvent séparer les sentiments de l'acte et n'envisagent le rapport sexuel qu'intégré au rapport amoureux. Entre séduction par le physique et désir de sentiment, elles creusent le risque de la déception.

D'autres faits de sociétés alimentent le sexisme, par exemple la culture rap hip hop, de même que la présence accrue d'adolescents étrangers marqués par des cultures patriarcales. Eux sont particulièrement sensibles à la contradiction entre sollicitations de filles qui leur donnent l'impression de mener le jeu et l'image de la femme soumise qu'ils ont intégrées. Quant au mimétisme du langage beur, très à la mode, il véhicule aussi cette image dévalorisée des femmes.

Reste à savoir si ce moment d'affirmation sexiste est une caractéristique de l'adolescence ou si elle se perpétuera à l'âge adulte. ■

Mireille Vallette

1 «Éducation sexuelle dans le canton de Vaud (1969-2001)», Caroline Cortolezzis et David Muheim, «Raisons de santé» 75, Lausanne : IURHMS, 2002.

2 Gérard Bonnet, «Défi à la pudeur, quand la pornographie devient l'initiation sexuelle des jeunes», éd. Albin Michel, 2003, 240 p

En niant le libre-arbitre de l'autre, la pornographie induit la violence

Les conséquences psychologiques d'un accès sans frein à la pornographie peuvent être dramatiques.

Le processus de différenciation entre soi et les autres est perturbé.

François Ladame est psychiatre et psychanalyste. Il est professeur à la Faculté de médecine et dirige l'Unité «Adolescents» au Département de psychiatrie des Hôpitaux universitaires de Genève. Il a publié récemment «Les éternels adolescents».*

– Repère social : Quelle influence peut avoir l'omniprésence de la pornographie sur les adolescents ?

– **François Ladame** : Ses conséquences peuvent être dramatiques. Elle peut perturber le passage de l'autoérotisme infantile à la sexualité adulte, autrement dit l'accès à la différenciation entre soi et l'autre, entre son sexe et l'autre. Quand mon identité est construite, elle me permet de savoir que mon corps, mes pensées, mes désirs sont à moi. Elle me permet aussi de rester seul sans m'effondrer et d'aller à la rencontre des autres sans redouter de me fondre en eux. Le pôle négatif de l'identité, c'est qu'elle constitue une limitation : si je suis moi, je ne suis pas un autre, si je suis homme, je ne suis pas femme. L'identité, c'est quelque chose qui me délimite : je suis moi, et l'autre est l'autre. Il n'y a pas d'inversion, d'alternance possible. C'est donc un frein à la toute-puissance.

– Comment s'exprime cette perturbation ?

– Les enfants baignés dans la pornographie s'imaginent qu'elle est la réalité, ils ne tiennent pas compte du libre arbitre de l'autre dont le refus peut générer la frustration. Devenus adolescents, ils risquent de tomber de haut. Et plus leur identité sera mal arrimée, plus ils seront confrontés à deux grands dangers, s'effondrer ou alors passer outre : traiter l'objet de leur désir comme si celui-ci n'était pas autre, et user de violence. Le refus du risque de frustration peut aussi conduire à se réfugier dans la sexualité virtuelle. On prolonge ainsi l'autoérotisme infantile en le déplaçant sur un simulacre, en singeant la rencontre avec un autre «vrai» autre.

Pour l'enfant, ce qui est important, c'est ce qui se passe dans ses fantasmes. L'excitation sexuelle part de son corps propre et y revient. A partir de l'adolescence, les choses doivent changer. La sexualité adulte est une tout autre aventure. La rêverie peut certes présider à la rencontre avec l'autre, mais la réalité de la rencontre est beaucoup plus compliquée. L'adolescent doit assumer l'ajournement de la satisfaction imposée par un autre qui a son libre arbitre, qui peut dire non. Pour pouvoir supporter ce genre de frustrations, il est préférable d'avoir une identité bien construite.

– L'accès à toutes ces informations sur la pratique sexuelle génère-t-il de l'angoisse ?

– Si seulement ! Ce serait une réaction saine. Ce qui m'inquiète au contraire, c'est la banalisation.

– Quel rôle la sexualité joue-t-elle dans le passage à l'âge adulte ?

– Ce qui perturbe ce passage, c'est la pression extérieure à avoir des relations sexuelles dès que les transformations du corps le permettent, pression que je dénonce vigoureusement. Celle-ci fait fi de toute l'angoisse que peut éprouver un tout jeune ado qui ne s'est pas encore vraiment approprié son corps, l'angoisse d'offrir son corps comme un enjeu de la relation. La moyenne d'âge des premières relations reste stable, mais ce sont ces jeunes les plus précoces et les plus vulnérables qui peuvent y laisser des plumes. Je vois souvent de très jeunes filles qui n'ont même pas l'impression dans l'acte sexuel qu'il s'agit véritablement d'elles. Il se produit une dissociation entre le corps et la tête.

– Ces publications, surtout destinées aux filles, insistent cependant sur la perfection physique...

– C'est vrai, et toutes les parties du corps y passent. Les adolescents sont devenus des consommateurs et ils sont harcelés. C'est diabolique ! C'est là que le climat socioculturel contemporain joue un rôle très négatif. Un des grands défis de l'adolescence, c'est justement de renoncer à la perfection qui n'est pas humaine. La perfection physique en est un aspect. Nous devons accepter à partir de l'adolescence que nous sommes faits de qualités et de défauts.

– Quelle est la place des limites dans cette problématique ?

– Le message trompeur qu'on donne aux ados, c'est que tout serait possible. Pour supporter son impuissance, l'enfant est guidé par cette sorte de carotte qui consiste à imaginer : quand je serai grand, tout sera possible. Or, ce n'est pas vrai, car on acquiert de nouvelles potentialités, mais dans un possible borné. Pour pouvoir faire cet ajustement, il faut un encadrement. Celui-ci aide à construire ses propres limites, son identité.

– Et la société actuelle ne favorise pas ce processus ?

– Non, la société baigne dans le flou des limites. Elle dit : si tu appartiens à un sexe, tu peux en changer ; si tu es vieux, tu peux redevenir jeune moyennant quelques coups de scalpel... Même les limites entre la vie et la mort ont tendance à s'effacer. Une des grandes escroqueries est celle du sport : on fait croire qu'il n'y a aucune limite aux performances du corps humain. Pour moi, c'est de l'ordre de la perversion. Il arrive qu'on traite mieux sa voiture que son corps. Cela me fait horreur. Quand un individu se maltraite, c'est diabolique. Or, dans le sport, certains jeunes deviennent un enjeu pour tel club, pour tel entraîneur. Ces derniers jouent très subtilement sur l'idéal de perfection que caressent beaucoup de jeunes et en profitent pour entretenir leurs illusions et les pousser à se prêter à un jeu sordide.

– **Des filles et des garçons qui ont des relations précoces prennent-ils un risque particulier ?**

– Selon mon expérience, les tout jeunes garçons peuvent être perturbés, mais je suis frappé dans ma pratique de constater des réactions similaires chez des filles. Elles ont commencé à avoir des relations sexuelles à un moment où elles n'ont pas encore le sentiment que leur corps leur appartient, elles ont un vécu qui correspond à celui de l'enfant. Or, ce travail d'appropriation du corps peut prendre des années. En livrant leur corps, ces jeunes ados n'ont pas conscience de donner une partie d'elles. C'est à la fois elles et pas elles. Et si elles ont été plus ou moins contraintes, elles vont avoir encore beaucoup plus de mal à s'approprier leur corps, elles en ressentiront du dégoût et auront tendance à se lancer dans des conduites à risque. On a maltraité mon corps ? Je vais le maltraiter à mon tour !

– **Un récent film, «L'Esquive», montre des adolescents dont les émotions débordent constamment, qui mettent sur la place publique toute l'intimité des sentiments amoureux...**

– Il est évident que l'adolescence doit être contenue. Elle ne peut se dérouler par elle-même sans des adultes qui posent des limites claires. Sinon, c'est faire fi de l'angoisse des ados liée à ces débordements. C'est ce que vivent beaucoup d'entre eux lorsque le cadre familial ne peut plus les contenir, car ils sont alors renvoyés à l'idée de l'illimité, fascinante certes, mais surtout terrifiante.

– **Vous observez que l'adolescent passe par un retour au stade anal, qu'il utilise des termes scatologiques. Quel rôle joue-t-il ?**

– Ce retour vers l'analité est incontournable. Il a une valeur structurante et il a toujours existé, même si ses modes d'expression changent avec les époques.

– **Les sites qui expliquent en long et en large comment bien faire l'amour, embrasser, etc. sont-ils bénéfiques ?**

– Ils me paraissent plutôt redoutables. J'en ai vu certains effets ravageurs sur des patients. Ils réduisent les pratiques sexuelles à des techniques qui à nouveau ne montrent aucune limite aux performances et disent : il suffit de savoir comment ça se fait... et ça se fait. C'est un message dont on sous-estime la perversité. Il occulte le fait que la sexualité se vit à deux.

– **La rêverie adolescente semble perdre du terrain...**

– Effectivement, et pourtant l'activité imaginaire joue un rôle fondamental. Nous en avons besoin pour nous y réfugier quand nous avons été blessés, pour imaginer que ça aurait pu être autrement, nous refaire le film avec une autre fin. Mais, pour que l'exercice fonctionne, il faut avoir conscience de ce qui sépare la rêverie de la réalité quotidienne. C'est aussi un élément d'une identité bien construite.



© Eddy Mottaz

Le professeur François Ladame.

Certains ados aujourd'hui ne savent plus où s'arrête la rêverie et où commence la réalité. Et quand l'identité est fragile, la rêverie peut devenir terrifiante.

– **Vous craignez pour le futur, d'un côté, une pornographie violente et de l'autre, une sexualité amollie, soit le retour à une scission entre la mère et la putain...**

– La banalisation du sexe qui est réduit à sa dimension pornographique expose, me semble-t-il, à ce risque d'en revenir à la mère déesse et à la putain terrestre, soit d'un côté une agressivité, une certaine violence, et de l'autre un amollissement de la sexualité qui ne peut plus lier à la fois quelque chose de l'ordre de l'amour et de l'agressivité à cause de cette scission. Au lieu de relier le courant tendre et hostile, on risque de rester dans la dissciation. ■

Propos recueillis par Mireille Vallette

«Les éternels adolescents. Comment devenir adulte», éd. Odile Jacob, Paris, 2003, 220 p.

Par exception, des étrangers échappent aux mesures de rigueur

Le droit au séjour des étrangers est soumis à des mesures de rigueur. Celles-ci connaissent quelques exceptions, très strictement évaluées. Les «non-entrées en matière», elles, sont au cœur d'une polémique.

Les mesures de limitation de la population étrangère visent à assurer un rapport équilibré entre l'effectif de celle-ci et celui de la population suisse. Elles tendent aussi à améliorer la structure du marché du travail et à assurer un équilibre optimal en matière d'emploi. Dans ce but, les mesures prévoient un nombre limité de nouvelles autorisations de séjour (permis B ou de courte durée), posent le principe de la priorité donnée aux travailleurs indigènes et aux ressortissants de l'Union européenne (UE) et de l'Association européenne de libre échange (AELE). De plus, elles imposent de tenir compte de la situation économique et du marché du travail.

Il existe diverses exceptions. Certaines relèvent de la qualité des personnes: les fonctionnaires internationaux, par exemple, ne dépendent pas de l'Ordonnance limitant le nombre des étrangers (OLE); d'autres de leur état civil: par exemple, les conjoints étrangers de ressortissants suisses, titulaires d'un permis B, ne sont soumis que partiellement à l'OLE. D'autres encore dépendent de la qualification: ainsi, des facilités sont accordées au personnel hautement qualifié pour certaines activités. La loi prévoit par ailleurs de ne pas faire entrer dans le nombre maximum d'étrangers autorisés à travailler certaines catégories de personnes, comme celles devenues invalides, les artistes, celles ne travaillant pas plus de quatre mois par an, ou encore les demandeurs d'asile autorisés à travailler pendant la durée de la procédure.

En cas d'extrême gravité

L'art. 13 lit. f OLE est l'une de ces exceptions. Il s'agit de soustraire aux mesures de limitation les étrangers qui obtiennent une autorisation de séjour dans un cas personnel d'extrême gravité. Cette norme permet à titre exceptionnel de tenir compte des conséquences trop rigoureuses de l'application de la loi par rapport aux circonstances particulières d'un cas.

Il arrive ainsi relativement fréquemment qu'un requérant d'asile débouté, mais qui a obtenu l'admission provisoire parce qu'il n'était pas raisonnablement exigible de le renvoyer, sollicite l'application de cette disposition pour obtenir un véritable statut en Suisse, à savoir obtenir un permis B.

La jurisprudence en matière de cas de rigueur est constante. Elle insiste sur le fait que l'art. 13 lit. f OLE présente un caractère exceptionnel et que les conditions mises à la reconnaissance d'un cas de rigueur doivent être appréciées restrictivement. Il est ainsi nécessaire que l'étranger concerné se trouve dans une situation de détresse personnelle. Lors de l'appréciation, il y a lieu selon les juges de tenir compte de l'ensemble des circonstances du cas particulier. «La reconnaissance d'un cas personnel d'extrême gravité n'implique pas forcément que la présence de l'étranger en Suisse constitue l'unique moyen pour échapper à une situation de détresse. Par ailleurs, le fait que l'étranger ait séjourné en Suisse pendant une assez longue période, qu'il s'y soit bien intégré socialement et professionnellement

et que son comportement n'ait pas fait l'objet de plaintes ne suffit pas, à lui seul, à constituer un cas d'extrême gravité; il faut encore que la relation du requérant avec la Suisse soit si étroite qu'on ne saurait exiger qu'il aille vivre dans un autre pays, notamment dans son pays d'origine. A cet égard, les relations de travail, d'amitié ou de voisinage que le requérant a pu nouer pendant son séjour ne constituent normalement pas des liens si étroits avec la Suisse qu'ils justifieraient une exemption des mesures de limitation du nombre des étrangers»².

Une intégration hors du commun

Ainsi les juges, respectivement la police des étrangers, ont considéré qu'une bonne intégration et un bon comportement ne suffisait pas à remplir les critères d'intégration exceptionnelle exigée par l'art. 13 f OLE. Par exemple, l'ATF du 26 novembre 2003 traite du cas d'un Turc qui parle deux langues nationales après être resté pendant vingt ans en grande partie clandestinement, pratique la lutte, a des amis suisses. Pourtant, il ne remplit pas les conditions d'intégration hors du commun. Il lui a été reproché d'avoir eu un parcours professionnel chaotique et de bénéficier depuis quelques mois d'une aide sociale régulière. Mais dans un autre arrêt, les juges ont expressément relevé que le fait de ne bénéficier que d'une admission provisoire prêterait grandement les possibilités d'avoir un emploi.

Dans l'ATF 124 II 110, les juges ont considéré que le fait d'avoir un travail rémunéré, d'avoir ses enfants avec soi, d'être veuve tout en ayant suivi une formation et de pouvoir ainsi travailler et d'être financièrement indépendante ne sont pas des preuves d'intégration hors du commun.

Il faut donc se fonder sur les relations familiales en Suisse et dans la patrie de la personne concernée, sur son état de santé, sa situation professionnelle et son intégration sociale, etc., disent les juges.

L'exception du sida

Selon la jurisprudence, en effet, des motifs médicaux peuvent constituer un cas de rigueur lorsque l'intéressé démontre souffrir d'une sérieuse atteinte à la santé nécessitant, pendant une longue période, des soins permanents ou des mesures médicales ponctuelles d'urgence, indisponibles dans le pays d'origine. De sorte qu'un départ de Suisse serait susceptible d'entraîner de graves conséquences pour sa santé. En revanche, le seul fait d'obtenir en Suisse des prestations médicales supérieures à celles offertes dans le pays d'origine ne suffit pas à justifier une exception aux mesures de limitation. De même, l'étranger qui entre pour la première fois en Suisse en souffrant déjà d'une sérieuse atteinte à la santé ne saurait se fonder uniquement sur ce motif médical pour réclamer une telle exemption.

Ainsi, seule la personne qui souffre du sida et ne le sait que depuis qu'elle est en Suisse, qui bénéficie d'une trithérapie dont l'équivalent, ni aucune autre possibilité de soins, n'existent dans son pays d'origine et qui, de surcroît, remplit les exigences de bonne intégration et de bon comportement, bénéficie de la reconnaissance du cas de rigueur.



© Stéphane Herzog

1 Les autorités suisses accordent l'admission provisoire aux requérants qui proviennent d'un pays en guerre. Il s'agit des permis F au sens de l'art. 44 ch. 1 et 2 de la loi sur l'asile ou du permis F humanitaire de l'art. 44 ch. 3 de la loi sur l'asile, délivré en cas de détresse personnelle grave aux requérants qui attendent une décision depuis plus de quatre ans, ont des enfants à l'école et sont intégrés, notamment qui ont un emploi rémunéré. C'est aussi le cas des personnes dont on n'a pu déterminer l'origine faute de documents d'identité, ou dont on n'a pu procéder à l'expulsion faute de collaboration de leur pays d'origine, comme l'Ethiopie, notamment. C'est encore le cas des personnes qui invoquent leur droit au principe du non-refoulement et la protection de l'art. 8 de la Convention européenne des droits de l'homme.

2 ATF 124 II 110 consid. 2 p. 111 s. et les références. Voir aussi ATF 128 II 200, ou l'arrêt de la 2e cour de droit public du 26 novembre 2003 in SJ 2004 I n°13, p.198 et ss et les références citées.

Polémique autour de la non-entrée en matière, dite NEM

La loi sur l'asile (LA) permet aux autorités de ne pas entrer en matière sur une demande d'asile et en conséquence de ne pas ouvrir de procédure si les conditions des art. 32 et 33 de la loi sont réalisées. Le fait de ne pas remettre une pièce d'identité dans les 48 heures sans rendre vraisemblable et de manière excusable l'impossibilité de le faire, ou sans rendre vraisemblable qu'il existe des indices sérieux de persécution constitue par exemple un motif de ne pas entrer en matière. Il en va de même de celui qui demande l'asile dans le but manifeste de se soustraire à une expulsion ou à un renvoi imminent. Le requérant reçoit alors très vite un ordre de refoulement, pour autant que cela soit possible, à savoir pour autant que ce soit dans un autre pays que celui d'origine et que cela se passe légalement, avec un visa ou des documents de voyage valables. La personne doit alors quitter le territoire suisse sans délai, ou dans un très court délai, selon qu'elle se trouve dans un centre d'enregistrement ou pas.

On sait qu'en pratique, les personnes faisant l'objet de telles décisions ne sont pas pour autant systématiquement expulsées dans de courts délais, notamment par suite de leur éventuel recours. Jusqu'au 31 mars 2004, elles percevaient une assistance financière de la Confédération. Or, depuis le 1er avril 2004, elles n'ont plus de statut et se trouvent en situation irrégulière. La Confédération cesse alors de verser des prestations d'assistance.

Cela étant, l'art. 12 de la Constitution fédérale et l'art. 21 de la loi suisse sur l'aide sociale donnent droit à une aide d'urgence à toute personne qui se trouve sur territoire suisse, afin de mener une existence conforme à la dignité humaine. Or, l'aide d'urgence est à la charge des cantons, qui n'ont pas toutes harmonisé leur pratique en la matière. La crainte des cantons semble être de devoir recueillir les anciens requérants provenant de cantons ayant des pratiques plus limitatives. Ainsi, chaque canton interprète le plus restrictivement possible la notion d'aide d'urgence, au risque de porter atteinte au droit fondamental d'obtenir de l'aide dans des situations de détresse. A ces difficultés s'ajoute le fait que pour certains milieux, la nouvelle législation produit officiellement des clandestins, voire des délinquants qui chercheront par des moyens illégaux à assurer leur subsistance.

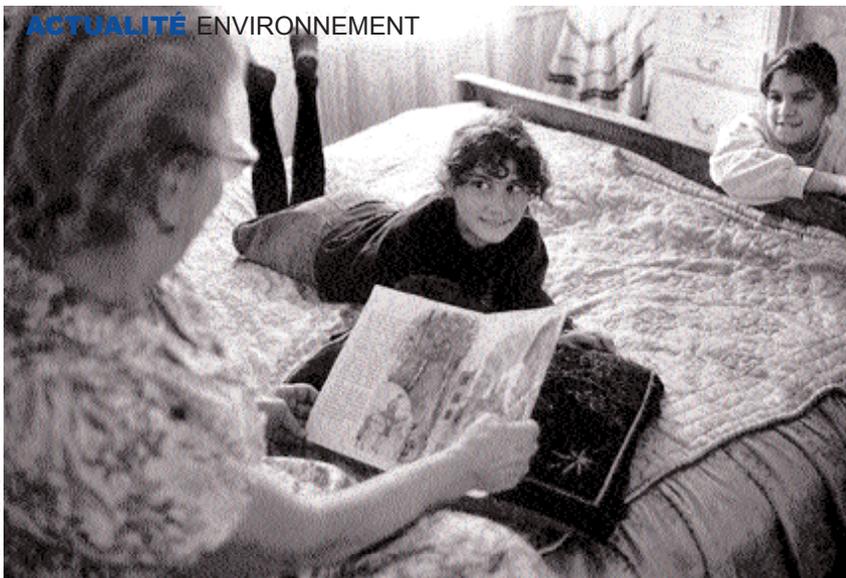
F.R.V.

Mais, pour reprendre l'exemple du demandeur d'asile débouté dont le renvoi ne peut être exécuté et qui fait l'objet d'une mesure d'admission provisoire, même si le cas de rigueur ne devait pas lui être reconnu et qu'il soit contraint de garder son précaire statut d'admis provisoire, encore bénéficierait-il du droit à l'assistance sociale, et, partant,

du droit d'avoir un toit, de quoi manger et de quoi se soigner.

Cela n'est plus le cas des personnes qui se trouvent en Suisse et qui font l'objet d'une décision de non-entrée en matière, celles qu'on désigne anonymement du sigle NEM (voir encadré). ■

Francine Rieker Varin



L'action communautaire réveille les potentiels des habitants

A Lausanne et à Genève, plusieurs professionnels pratiquent depuis peu l'action communautaire, une intervention collective qui place l'habitant au cœur de la résolution des problèmes. Explications.

Aider les aidants naturels, promouvoir la qualité de vie, retisser les liens de solidarité, les objectifs d'action communautaire ne sont pas nouveaux, mais prennent forme à l'initiative des habitants. A Lausanne, Pro Senectute Vaud est à l'origine de la démarche entreprise dans le quartier de Bellevaux depuis un an. En collaboration avec les principales institutions impliquées auprès des personnes âgées¹, l'équipe de coordination encadre aujourd'hui trois projets proposés par les habitants : préparer des repas collectifs pour les personnes âgées du quartier, favoriser les rencontres entre locataires multiethniques d'un groupe d'immeubles et organiser des cafés-contact. D'ores et déjà, la démarche s'étend aux quartiers du centre ville.

A Genève, le Service social de la ville (SSVG)² a mis en place, depuis l'automne 2002, huit unités d'action communautaire (UAC), composées de professionnels du social et de la santé³. Actuellement une trentaine de projets d'action communautaire⁴ sont en cours dans les différents quartiers genevois : rencontres de voisinages, information-sensibilisation pour prévenir les chutes des aînés, création d'un espace de parole et d'échanges face au sentiment d'insécurité, mise sur pied d'un réseau de traducteurs bénévoles, etc. Une formation

de conseiller en action communautaire est désormais proposée en collaboration avec le CEFOC et Bon Secours.

Pour Christian Johr, responsable des UAC de Genève, le projet de réhabilitation d'une cour d'immeuble est un exemple significatif : «Depuis des années, les habitants d'un groupe d'immeuble développaient un sentiment d'inquiétude à l'égard de cette cour qui était régulièrement occupée par des toxicomanes.» Informés, les conseillers en action communautaire proposent de réunir les habitants qui s'engagent depuis, à trouver ensemble les moyens de réhabiliter cet espace. «Notre présence a permis d'entendre un besoin des habitants, de relayer leur préoccupation avec eux auprès des propriétaires d'immeubles et de les amener à élaborer eux-mêmes une solution.» Ce type d'action implique un grand travail d'approche de la population.

Plus que le contenu des projets, les professionnels mettent en avant l'intérêt et la spécificité d'un processus qui renvoie l'usager à ses ressources et les amène à endosser un nouveau rôle.

Se mettre à l'écoute

Dès le départ, l'action communautaire donne la parole aux habitants. A Genève comme à Lausanne, des études de proximité ont été réalisées dans les quartiers afin de cerner les besoins ressentis par la population. Selon Christian Johr, les préoccupations – insécurité, marginalité, exclusion, etc. – sont globalement connues. Cependant, un travail de proximité reste nécessaire : «Notre travail est de découvrir avec quelle intensité les besoins sont ressentis et par qui.» Le «repérage», technique adoptée par les Genevois, permet aux professionnels, par le porte à porte, la fréquentation des associations de quartier, ou des cafés notamment, d'être identifiés comme des interlocuteurs à même de relayer les préoccupations des habitants.

Pour Dominique Lintanf, membre de l'équipe de coordination lausannoise et responsable du Centre médicosocial de l'Ancien Stand, le fait d'aller à la rencontre de la population est l'aspect novateur de la démarche. «C'est nous qui la sollicitons, elle ne le demande pas forcément. Et l'on s'adapte à ses désirs.» A Lausanne, l'enquête de proximité a permis d'exprimer les besoins et les ressources des professionnels comme des non-professionnels, et de repérer les réseaux de solidarités existants.

Dominique Lintanf en explique l'intérêt pour un prestataire de services. «Derrière le besoin vital de se nourrir, se cache souvent un besoin d'échanger, auquel notre prestation ne peut répondre par la seule livraison de repas à domicile.» Parallèlement à l'enquête, l'équipe de coordination a organisé des forums communautaires pour se mettre à l'écoute des habitants et favoriser le dialogue. Sans grand succès au départ, ils sont devenus, depuis, le lieu d'échange et d'émergence de projets par les habitants du quartier. Une proximité qui permet de s'adapter aux potentiels des habitants, comme en témoigne le décalage entre les pistes d'actions exprimées lors de l'enquête et celles formulées lors des forums. Pour Christophe Cherpit, coordinateur des projets d'action communautaire à Pro Senectute Vaud, «l'étude est un indicateur pour évaluer ce qu'il est possible de faire. Les besoins exprimés dans le rapport ne sont pas faux, mais n'ont pas encore

rencontré les ressources nécessaires pour se développer en termes de projet dans le quartier.» Une fois les besoins identifiés, la recherche de solutions place à nouveau les habitants au cœur de l'intervention. En effet, l'action communautaire porte en elle la conviction que les gens ont les ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins. Pour Pierre Orelli, conseiller en action communautaire à l'UAC des Eaux-Vives, ce principe remet en question le positionnement du professionnel. «Notre rôle est d'être un déclencheur du processus, mais le fait que les gens décident eux-mêmes ce qu'ils veulent réaliser fait tomber tout un fondement des professions sociosanitaires.» Dès lors, les professionnels renoncent à proposer eux-mêmes des solutions, mais se consacrent en revanche à créer les conditions d'émergence des projets.

Secouer et animer

La mise en application de ce principe peut parfois apparaître contreproductive en particulier lorsque les problèmes sont connus et méritent d'être traités. Pour Pierre Orelli, la non-action fait cependant partie du processus. «Si les gens ne réagissent pas, ce n'est pas à nous d'agir à leur place. Notre rôle se limite à secouer, à animer, mais si ça ne prend pas, ça ne prend pas.» Les habitants sont, quant à eux, confrontés à leurs capacités à se prendre en charge. Selon Christophe Cherpit, il est très facile au professionnel de reprendre le pouvoir. «Les gens nous disent régulièrement : c'est vous les professionnels, c'est vous qui savez et nous devons les renvoyer à leurs ressources. Nous sommes les garants de ce processus.» Ainsi, la constitution d'un groupe de travail pour la réalisation d'un projet est régulièrement l'occasion de rappeler que le devoir de participer n'a pas cours. «Il ne s'agit pas de ramener avec la personne ou de se convaincre de faire une bonne action. Il faut en avoir envie.»

Pour Alma Bucher, membre de l'équipe de coordination lausannoise et conseillère communale, ce travail de «réveil des potentiels» est capital. «Il amène les gens à prendre conscience qu'ils peuvent faire quelque chose par eux-mêmes.» La mobilisation des ressources individuelles et collectives pour réaliser une action devient alors un acquis personnel et communautaire. Elle permet de désamorcer la relation de dépendance entre l'aidant et l'aidé et inscrit l'action dans une optique de développement durable. Pierre Orelli en est convaincu : les projets proposés par la population durent plus longtemps. «Bien sûr que l'on peut organiser des fêtes de quartier, des groupes de rencontre, offrir une prestation. Mais lorsque le professionnel s'en va, le groupe, l'activité, tout s'effondre.»

La présence sur le terrain d'équipes pluridisciplinaires poursuit le même objectif durable en décloisonnant l'intervention. Plus qu'un travail en réseau, l'action communautaire amène les professionnels à réunir leurs compétences autour d'un objectif commun. Pour Dominique Lintanf, ce travail «en groupe» implique un véritable apprentissage de la collaboration. «Nous n'avons pas les mêmes pratiques. J'ai appris à mieux connaître d'autres réalités, à solliciter d'autres ressources et à mieux cerner nos compétences et nos limites.» Toutefois, apprendre à se connaître et relayer la démarche dans les équipes prend du temps, principale faiblesse d'un processus d'action qui, pour les professionnels, peut alors manquer de visibilité.

Les expériences pilotes menées à Genève et Lausanne s'inscrivent résolument sur le long terme. Le temps nécessaire à l'émergence de projets qui ne se décrètent pas. ■

Clotilde Buhler

- 1 A Lausanne, les institutions officiellement impliquées sont : Pro Senectute Vaud, les centres médicosociaux lausannois (ALSMAD), les centres socioculturels lausannois (FASL) et la fondation Bois-Gentil.
- 2 Organisation de repas collectifs pour personnes âgées, organisation de rencontres multiethniques entre locataires, lancement d'un café-contact.
- 3 A Genève, le lancement d'expériences-pilotes d'action communautaire découle de l'adoption de la nouvelle loi sur les CASS qui confie l'action communautaire au service social de la ville (SSVG).
- 4 La liste des UAC genevoises figure sur le site www.ville-ge.ch

Collective ou communautaire ?

Le cadre opérationnel de travail prévu par le Service social de la ville de Genève (SSVG) pour les Unités d'action communautaire (UAC) genevoises laisse planer une certaine ambiguïté quant au type d'intervention souhaité par ses promoteurs. Action collective ou communautaire ? La liste des projets genevois regroupe indistinctement des initiatives d'habitants et les actions des professionnels pour s'inscrire dans les réseaux existants. L'important travail de préparation du terrain réalisé par les professionnels consiste-t-il déjà à mettre en place des projets élaborés par leurs soins ? Jusqu'où les professionnels interviennent-ils dans la suggestion ou l'incitation à la participation ?

Le rôle des équipes dans les projets en cours apparaît régulièrement en termes «de propositions ou d'organisations d'activités». Parallèlement, la co-responsabilité est de mise «compte tenu du fait que le projet appartient au groupe, à la communauté qui le compose.» Enfin, les priorités politiques en matière de santé-social «pourront parfois orienter l'action des UAC vers des thématiques ou des domaines jugés prioritaires». De fait, les projets sont soumis à la direction du SSVG qui confirme sa mission préventive de santé publique.

Pour sa part, le SSVG défend la complémentarité des pratiques. «Des actions de type collectif sont souvent pour nous des étapes qui peuvent déboucher sur une action communautaire», précise Christian Johr. L'importance des moyens mis en œuvre par les professionnels et le politique incite cependant à s'interroger sur ceux mobilisés et acquis par la population. Et la volonté politique à l'origine du lancement des UAC genevoises semble, pour l'heure, le principal moteur des actions réalisées. En tous les cas, agir «pour» la communauté est une pratique collective du travail social à part entière. Agir «avec» en est une autre. Et travailler à l'échelle de la communauté, en équipe pluridisciplinaire, ou créer des projets dans lesquels la population peut s'impliquer ne sont pas des éléments suffisants pour qualifier une action de communautaire ou en retirer le bénéfice escompté. C.B.

«La responsabilité ne disparaît pas, elle devient culpabilité»

La question sociale est aussi une question morale, intimement liée à l'expérience du malheur.

Un sociologue français explore cet aspect, l'un des moins connus et les moins étudiés.



Numa Murard est sociologue, professeur à l'Université de Paris. Il travaille sur les politiques sociales en mettant l'accent sur les liens entre modes de vie et systèmes de solidarité. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur ces sujets, dont le plus récent, «La Morale de la question sociale».

– **Repère social :** Dans votre dernier livre, vous explorez la dimension subjective, «émotionnelle», des transformations de la société depuis une trentaine d'années. En particulier auprès des ouvriers, des jeunes, des pauvres. Pourquoi ?

– **Numa Murard :** Il est très difficile de répondre à cette question sans engager soi-même un récit biographique, qui mobilise inévitablement la dimension subjective, «émotionnelle», d'une trajectoire sociale. C'est justement le point de départ de cet ouvrage. Dans une société qui ne propose presque plus de destins «prêts-à-porter», les individus cheminent isolément, leurs biographies

pour tout bagage, et ils doivent faire face aux risques de l'existence avec les ressources de ce bagage, avec leurs sentiments et leurs émotions. Cette situation est particulièrement délicate pour certains groupes, comme les ouvriers, les jeunes, les pauvres, tous ceux dont les sentiments et les émotions sont affectés par des situations difficiles.

– **Vous contestez que l'époque se caractérise par une défaillance de la responsabilité individuelle. Quels sont les effets subjectifs de cette idée largement répandue sur les personnes concernées ?**

– La responsabilité est le sentiment de devoir répondre. Mais que se passe-t-il lorsqu'on ne peut pas faire face à ses devoirs, à ses dettes, à l'exigence de réciprocité ? La responsabilité ne disparaît pas, bien au contraire, elle s'enfoncé dans la subjectivité, elle s'endurcit, elle devient culpabilité. Je critique les discours publics et privés sur «la démission des pères» ou «les familles monoparentales» car ils contribuent à enfoncer les familles dans la culpabilité de l'échec. Les personnes que nous avons côtoyées dans cette enquête se sentent directement visées par ces discours, car elles savent très bien qu'elles ne répondent pas tout à fait ou comme il faut aux exigences de leur société. Elles n'ont pas besoin qu'on les rappelle à la responsabilité, mais qu'on leur fasse confiance, qu'on leur propose des moyens d'agir et des raisons d'espérer.

– **Vous parlez du sentiment de la faute, de la honte, mais aussi de la recherche de dignité.**

– Je crois en effet qu'il n'est tolérable pour personne d'être indigne, que ce soit à ses propres yeux ou à ceux d'autrui. Les deux sont liés. Le chômage prolongé, la pauvreté, les échecs scolaires, professionnels ou matrimoniaux sont autant de jugements de dégradation qui sont à la fois sociaux et personnels, qui sanctionnent un déficit social mais affectent aussi l'estime de soi. C'est pourquoi les récits biographiques se présentent comme des sortes de plaidoiries d'un genre particulier où le plaideur s'exprime à la fois à charge et à décharge, lutte pour se décharger du poids de la faute.

– **Pourquoi critiquez-vous tant la notion d'«autonomie», que vous présentez comme une norme obligatoire – et potentiellement destructrice pour ceux à qui elle est imposée ?**

– L'autonomie a été un bel idéal, celui de la démocratie libérale, en un temps où les individus restaient en réalité affiliés (ou prisonniers) de leurs ancrages familiaux et sociaux. Je ne critique pas les progrès de cette autonomie mais le fait qu'en la transformant en obligation, en norme, on oublie que l'individu, pour être autonome, a besoin de supports – comme le souligne le socio-

logue Robert Castel – d'étayages, si l'on veut, qui font de plus en plus souvent défaut aux individus désaffiliés par les transformations économiques et sociales. Nul n'est autonome tout seul. Nous ne sommes autonomes que dans l'interdépendance consentie, c'est-à-dire la solidarité.

– **L'autonomie comme valeur phare a des relations avec la «culture psychologique» qui s'est insinuée un peu partout dans le discours social, en parallèle avec le discours économique. Qu'en pensez-vous ?**

– On peut regretter ce phénomène de diffusion généralisée, mais ce serait une erreur, je crois, de ne pas prendre en compte la culture psychologique dans l'analyse des trajectoires individuelles et des phénomènes sociaux collectifs. Nous les sociologues devons essayer d'intégrer la capacité des ouvriers, des jeunes, des pauvres, de faire preuve d'introspection. La psychologie également, en tant que discipline, devrait en sortir transformée. Vous avez raison d'évoquer le discours économique. Les contraintes les plus fortes et les plus collectives, celles qui touchent à la satisfaction des besoins, se présentent aujourd'hui, dans les sociétés riches comme la nôtre, comme des modalités de la subjectivité individuelle.

– **Pourquoi «la question sociale» est-elle une question morale ? Parce qu'elle est inséparable de la prise en compte de l'expérience du malheur ?**

– D'abord parce que des siècles de culture religieuse ont façonné la sensibilité de nos contemporains au malheur, ont consolidé notre capacité à être affectés par le malheur d'autrui. Ensuite et surtout parce que l'absence d'une alternative politique crédible révèle l'origine morale, un peu oubliée, des positions et des engagements politiques. Que pèse cette morale face aux puissants intérêts qui orientent les transformations économiques et sociales ? Sans doute pas grand chose, mais ce qui est vrai des pauvres l'est aussi des riches : quand ils ne satisfont pas aux obligations de solidarité, ils s'exposent à l'opprobre de leurs concitoyens. N'est-ce pas au fond le plus important ? ■

Propos recueillis par
Diane Gilliard

La morale de la question sociale

C'est un livre de sociologie différent et, à ce titre, il mérite vraiment une lecture – et non pas un survol rapide. Comme beaucoup d'autres, il parle «sur» les pauvres, les chômeurs, les ouvriers mis trop tôt à la retraite, les jeunes partant à la conquête du statut d'adulte au travers d'errements divers, les femmes. Mais il les fait aussi parler. De leur situation, et de leurs sentiments sur celle-ci. Il rappelle que la «gouaille», l'ironie, restent encore une manière courante, dans les milieux populaires, de mettre à distance les sentiments. Il ne faudrait cependant pas en déduire une quelconque absence de sentiments. Il s'interroge aussi, parmi de nombreuses questions, sur les raisons qui font que les politiques sociales sont souvent «à côté de la plaque» et n'ont pas vraiment d'effet lorsqu'elles atteignent leur cible. Pour Numa Murard, c'est dû au fait qu'«elles ne touchent pas aux mondes vécus, c'est-à-dire aux expériences, aux raisons et aux sentiments du quotidien, à la réflexivité» des personnes visées par ces politiques. Bref, «La Morale de la question sociale» est un livre important, et aussi réconfortant, parce qu'il aide à comprendre.

D.G.

La morale de la question sociale
Numa Murard
Paris: Ed. La Dispute, 2003, 278 p.

RECHERCHE

Ils sortent d'une secte: et après?

Pour son diplôme en travail social de l'Institut d'études sociales (IES) de Genève, Isabelle Camara part de sa propre expérience: celle d'une sectaire, engagée pendant dix ans dans la communauté biblique de «Jean-Michel», active entre 1970 et 1992. Une secte de type «totalitaire», structurée en fonction de la personnalité de son fondateur.

L'auteure a choisi – c'est une approche suffisamment rare dans ce genre d'exercice pour qu'on le souligne – d'«assumer la dimension subjective de son propos, pour mieux le connaître objectivement». A partir de ses propres sentiments de honte, de culpabilité, de souffrance enfouie et cachée après son retour dans la vie de tout le monde, elle a interrogé quelques-uns de ses anciens «frères» et «sœurs». Elle se pose, et leur pose deux questions, qui forment l'ossature de son travail: après la remise en question profonde suscitée par la désintégration de l'idéal apporté par la secte, comment affronter les difficultés de la vie «dehors»? Et, surtout, quelle action serait véritablement aidante pour la reconstruction identitaire après cette «vertigineuse désillusion»?

Une des caractéristiques des sectes est d'offrir une vie dont l'angoisse est absente, parce qu'elle élimine le doute. Une des principales idées reçues à propos des adeptes est que ce sont des personnes fragiles psychiquement. Au contraire, affirme Isabelle Camara: la plupart rejoignent la secte avec courage, esprit d'aventure et curiosité, pour s'améliorer et améliorer le monde. Les premiers temps de la vie dans la secte sont heureux, marqués par un engagement total dans un projet collectif qui aide à se transformer soi-même. Hélas, les promesses de départ ne se réalisent jamais, l'initiation tant attendue est constamment reportée à plus tard et la vie des adeptes est pétrie de contraintes, inavouables aux autres autant qu'à soi-même.

Les sortants ont dû s'accrocher pour se refaire une vie, une fois estompé le sentiment de liberté ressenti à la sortie de la communauté. Ils n'avaient plus d'amis, rien que des «frères et sœurs» – qu'ils avaient quittés – plus de relations avec leur famille depuis leur entrée en secte, plus de logement, plus de métier, rien que des dettes...

Ils ont dû se reconstruire sans aide, ou presque, car la plupart des psy n'y comprennent rien, sauf ceux qui ont traité les victimes de tortures. Les assistants sociaux sont très peu informés sur la question, et les associations spécialisées dans le domaine, si elles recueillent des informations sur les sectes, offrent peu d'écoute. Isabelle Camara conclut par quelques propositions de voies à prospecter par les travailleurs sociaux pour prendre en compte les besoins des sortants: information des professionnels, travail pluridisciplinaire et en réseau pour les prendre en charge, développement d'une écoute empathique, reconnaissance du statut de victime des anciens adeptes, aide concrète pour la recherche de logement, de travail, de moyens de rembourser leurs dettes.

Enfin, dans les dernières pages de son mémoire, Isabelle Camara a le courage de raconter, à la première personne, son expérience. Venant après sa recherche rigoureuse, ce récit donne toute sa dimension à ce travail de diplôme original et engagé. ■

D.G.

Isabelle Camara, «Les sectes... et après?», travail de diplôme en service social, Institut d'études sociales, Genève, 2004, 89 p.

Pour un traitement précis, sympathique et empreint de modestie

A notre demande, Pierre Weiss, sociologue et député libéral apporte sa contribution au dossier sans-papiers. Il propose une vision juridique et politique complémentaire.

Le soufflé, surtout romand, de la légalisation collective des sans-papiers est à l'évidence retombé depuis l'été 2001. Pour autant, malgré l'engagement de nombre d'associations, malgré les motions débattues aux niveaux cantonal et fédéral, la réalité complexe de leur difficile existence n'a guère été affectée.

Le temps d'un travail politique de fond est arrivé. Il dépasse les discussions en cours aux Chambres fédérales concernant les lois fédérales sur les étrangers et l'asile, car il exige un accord parmi les citoyens sur le rapport que la Suisse souhaite entretenir avec les migrants en général, et plus particulièrement avec ceux qui s'y activent en soutiers de certains pans de son économie.

Préalablement, un minimum de précisions est nécessaire. A défaut, le dialogue de sourds est promis à de beaux jours. Un dialogue qui ne met à l'évidence pas face à face pro- et anti-sans-papiers, mais partisans et adversaires d'une solution particulière, en l'occurrence, de la régularisation collective plutôt qu'individuelle. En quelque sorte, un match entre idéalisto-pragmatiques¹ et réalisto-légalistes.

C'est ainsi que l'évaluation du nombre des sans-papiers mérite un doigt de prudence. Pour trois raisons au moins. D'abord parce que, par définition, ce qui est souterrain est invisible, même si diverses méthodes d'estimation indirecte existent. Ensuite, parce qu'affirmer d'emblée que «les sans-papiers sont plus de 200 000 en Suisse»² revient à faire peu de cas de la cohérence de ce total avec le chiffre de 5000 sans-papiers donné pour Genève, et encore moins d'une étude de Caritas; cette dernière en évalue l'importance numérique entre 70 000 et 180 000 personnes³. Une évaluation pour l'heure hors toute confirmation et, logiquement, sujette à toute contestation. Enfin, parce que le maniement des chiffres, dans cette affaire, est aussi délicat que le transport d'explosifs dans «Le salaire de la peur».

Mais qu'ils soient 20 000 ou 200 000, les sans-papiers représentent un phénomène de masse. Ce qui ne justifie pas des arguments massues. Titrer que «la maîtrise des flux migratoires contredit les droits de l'homme»⁴ procède de la simplification abusive. Adoptée effectivement au

temps de la guerre froide, la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) ne fait mention, en son article 13, que du «droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays»; elle ne confère aucun droit à s'établir dans le pays de son choix, a fortiori illégalement.

Idem pour l'article 2⁵ du quatrième Protocole de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH)⁶ traitant de la liberté de circulation. S'il reprend en son alinéa 2 l'article 13 de la DUDH, c'est pour l'encadrer par un alinéa 1 («Quiconque se trouve régulièrement sur le territoire d'un Etat a le droit d'y circuler librement et d'y choisir librement sa résidence») et par la référence à l'intérêt public. La signification de l'adverbe «régulièrement» ne souffre aucune ambiguïté⁷: son contraire est «irrégulièrement». Au surplus, la jurisprudence du Tribunal fédéral est tout aussi claire⁸: personne n'a un droit absolu à entrer en Suisse⁹.

Indéniablement, des principes juridiques sont en cause. Celui de la souveraineté étatique n'est pas le moindre. Il ne contredit pas nécessairement celui des droits de l'homme. Il ne lui est en aucun cas inférieur, compte tenu du rôle protecteur de l'Etat pour ses ressortissants, du contrat politique qu'ils lui renouvellent à chaque échéance électorale.

Quant au principe de la liberté de circulation, il n'est pas davantage synonyme de licence de circulation. C'est d'ailleurs toute la différence entre une acception libérale, qui accepte les règles, et une conception libertaire qui serait synonyme de jungle! A cet égard, l'analogie entre la libre circulation des biens et services promue par la mondialisation des échanges et la libre circulation des êtres humains ne vaut qu'à partir du moment où l'on rappelle deux éléments. Pour la première, l'existence de l'OMC, de ses mécanismes de décision et de sanction. Pour la seconde, si pareille instance internationale fait encore défaut, en revanche, les législations nationales peuvent être considérées comme un substitut approprié.

La sympathie, étymologiquement la participation à la souffrance d'autrui, n'empêche pas la rigueur. Elle exige d'éviter extrapolations chiffrées et lectures rapides. Mais la modestie de la démarche n'empêche ni l'ambition des objectifs ni un accord sur le fond.

■
Pierre Weiss

1 La version absolutiste se satisfait d'un seul critère – celui de la durée du séjour (quatre ans) – pour procéder à une régularisation collective. La référence à un contrat de travail et à ses implications, notamment en termes d'assurances sociales, mériterait au moins une mention.

2 *Repère social*, juin 2004.

3 L'étude de Caritas est notamment citée dans le mémoire de Pascale Byrne-Sutton, «Sans-papiers, quelle situation à Genève?», Certificat de formation continue en droit de l'homme, Université de Genève, novembre 2003.

4 *Repère social*, juin 2004.

5 Et non l'article 2 de la CEDH, mentionné par *Repère social*, qui traite, lui, de la peine de mort.

6 Non ratifié par la Suisse.

7 P. Byrne-Sutton rappelle que «la Cour européenne des droits de l'homme a toujours admis pour les Etats l'exercice de leur droit de contrôler, en vertu d'un principe du droit international bien établi, l'entrée, le séjour et l'éloignement des non-nationaux» (Arrêt Abdulaziz, Cabales et Balkandali du 28 mai 1985, A, n° 94, §67), p. 62, op. cit.

8 ATF 126 II 245; JAAC 1994, p. 719.

9 «Les étrangers ne sont donc au bénéfice de la liberté de circulation que dans la mesure où leur séjour a été autorisé préalablement et aux conditions énoncées. Les dispositions internationales susmentionnées doivent ainsi être interprétées en ce sens qu'elles renvoient au droit interne, qui décide librement». Op. cit., p. 62.

A lire, avant l'emploi

Ce guide accompagne les jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle. Ecrire une lettre, rédiger un curriculum vitae, se présenter devant un employeur potentiel sont souvent déstabilisants. Des conseils, des exemples de lettres ainsi qu'un répertoire d'adresses utiles en Suisse romande complètent cet ouvrage. Il se veut également un outil pédagogique pour les personnes qui encadrent les jeunes dans le domaine de l'insertion professionnelle.

Accessible, bien illustré, il aborde divers thèmes : la recherche d'emploi, de stage ou de place d'apprentissage, l'offre de services, le dossier de candidature, l'entretien d'embauche. Une dernière question est abordée : et si je ne trouve pas d'emploi ?

Le contenu de ce guide très utile est le reflet de l'expérience de professionnels qui interviennent depuis plus de quinze ans dans le domaine de l'insertion professionnelle des jeunes.

F.D.M.

Nouvelle économie, nouvelles exclusions ?

La question posée dans le titre de cet ouvrage collectif dirigé par Philippe Moati peut susciter des soupirs accablés : comment ? on en est encore là ? Patience. Il vaut la peine de plonger dans les onze contributions qui constituent le livre, où les termes de « nouvelle économie », nouvelles techniques d'information et de communication (NTIC) et « exclusion » sont explorés de divers points de vue et dans leurs éventuelles interactions : l'entreprise, les techniques, la société, les pays du Sud.

La notion d'exclusion – concept extrêmement consensuel – recueille les plus nombreuses critiques. Pour résumer, elle n'existe pas : c'est une notion statique, qui emprunte à d'anciennes logiques pour qualifier de nouvelles pratiques sociales référant à la précarité, à la vulnérabilité, à la mobilité.

Ce terme de mobilité renvoie à la nouvelle économie, dont l'alchimie serait, rappelle Philippe Moati, le « libre jeu des forces du marché, la flexibilisation du marché du travail, l'allègement de la fiscalité (...), le désengagement de l'Etat de la vie économique et sociale au profit de dispositifs contractuels reposant sur l'économie privée ».

On en arrive aux NTIC. Qui porteraient « des rêves préexistants à leur naissance : le rêve de l'entreprise en réseau et par projet, le rêve de l'ascension culturelle et sociale par le mérite. » Elles ne modifieraient pas le capitalisme, mais en rendraient les transformations aisées et efficaces. Et parmi ces transformations, une division accrue du travail, une individualisation des compétences, un recours

accru aux aspects « cognitifs » dans la production et l'échange. Devant la capacité inégalement répartie de faire usage de ces dimensions, les thématiques de « l'activation » des politiques sociales semblent s'imposer comme des évidences, afin de réinclure ceux qui ne retrouveraient pas leurs petits dans un réseau...

Les diverses contributions ne considèrent pas comme allant de soi les termes de « nouvelle économie » et d'« exclusion ». Elles les explorent, les contestent, de manière parfois contradictoire, et c'est ce qui fait tout l'intérêt de ce livre, qui prétend, et souvent réussit, aller au-delà de l'apparence des choses.

D.G.

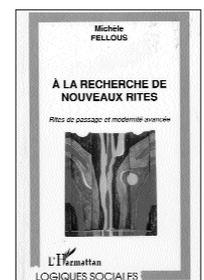
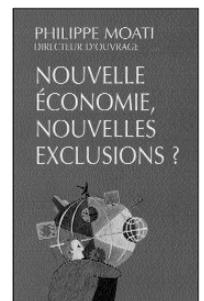
A la recherche de nouveaux rites

Dans les sociétés traditionnelles, les rites jalonnent la vie, de la naissance à la mort, servant à marquer les passages, à séparer les générations, à inscrire la personne dans la collectivité, à juguler l'angoisse de séparation. Or, nous vivons dans des sociétés en pleine mutation : individualistes, technicisées, désenchantées. Et les rites meurent lorsqu'ils deviennent répétition et non plus re-commencement. D'autres apparaissent alors, témoignant de la « nécessité qu'il y a toujours à donner du sens aux activités et aux groupes quels qu'ils soient, car sans cela, il n'y aurait que des individus face à face, dépourvus de relations à autrui, c'est-à-dire qu'il n'y aurait que de l'impensable, que de l'invivable ».

La religion ou la démarche psychothérapeutique peuvent aider dans ces étapes et ces bouleversements. Certains cependant cherchent à créer hors de ces cadres de nouveaux gestes, de nouvelles actions chargées de sens et d'émotion pour eux. Les nouveaux rites de passage renouvellent le contrat social, tout en préservant la liberté et l'autonomie des sujets. L'auteur en décrit quelques-uns. Rites entièrement nouveaux parce qu'ils répondent à situation nouvelle, tel le mémorial du Quilt pour des malades morts du sida; ou parce qu'ils prennent en compte une souffrance méconnue jusqu'à maintenant : celle des parents d'enfants morts avant la naissance. Trois autres cérémoniaux décrits sont nés dans les terrains déjà balisés de la naissance et de l'adolescence : rites néo-païens de présentation des enfants ou repris de la Vision Quest des Amérindiens, Bar Mitsvah laïque. Une place est également accordée à la créativité qui se fait jour pour les cérémonies funéraires et les rites d'adieu.

La description de ces rites est accompagnée d'une réflexion sur ce qui est en jeu dans ces nouvelles cérémonies. C'est l'occasion pour le lecteur profane, non-spécialiste, d'être introduit dans l'approche anthropologique du mythe, du symbolique.

H.A.



A lire, avant l'emploi
Comment s'y prendre ?
Emploi, formation,
apprentissage, job de
vacances, stage
Dominique Wolhauser;
Job Service Neuchâtel
Genève: IES éditions,
168 p.

Nouvelle économie,
nouvelles exclusions ?
Dir. De Philippe Moati
Paris: Ed. de l'Aube,
2003, 247 p.

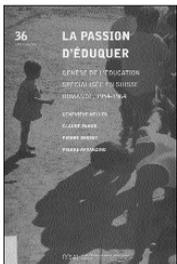
A la recherche de
nouveaux rites
Rites de passage et
modernité avancée
Michèle Fellous
Paris: L'Harmattan, 2001,
244 p.

Les nouveautés de l'Ecole d'études sociales et pédagogiques EESP (HES-s2) de Lausanne

Social

L'Action pédagogique :
une introduction aux professions de la pédagogie sociale
Norbert Huppertz, Engelbert Schinzer, René Oberlé
Paris: L'Harmattan, 2003, 393 p.

La Passion d'éduquer :
genèse de l'éducation spécialisée en Suisse romande
Geneviève Heller, Claude Pahud, Pierre Brossy, Pierre Avanzino
Lausanne: Les Cahiers de l'éesp, 2004, 476 p.



Environnement

Le Culte de l'urgence
Nicole Aubert
Paris: Flammarion, 2003, 375 p.

La Motivation au travail dans les services publics
Dir. de Thibault Duvillier, Jean-Louis Genard, Alexandre Piroux
Paris: L'Harmattan, 2003, 442 p.

Ecole d'études sociales et pédagogiques, EESP (HES-s2)
14, ch des Abeilles
case postale 70
1000 Lausanne 24
Tél. 021 651 2 65
Fax 021 651 6 88
Le centre de documentation de l'EESP sera ouvert partiellement du 12 au 23 juillet, (8h30 à 13 h).
Vacances du 26 juillet au 23 août.

Enfance / Jeunesse

Emergence et développement des politiques cantonales de la jeunesse
Stanislas Frossard
Chavanne-près-Renens: IDHEAP, 2003, 169 p.

L'Enfant et les activités extrascolaires institutionnelles à Genève
Recherche sur l'emploi du temps de l'enfant
François Ducrey, Renaud Lieberherr, Pascale Pasche-Provini
Genève: Service de la recherche en éducation, 2003, 115 p.

Représentations des droits de l'enfant dans le secteur de la petite enfance
Aline Sommer
Genève: Délégation à la petite enfance, 2003, 72 p.

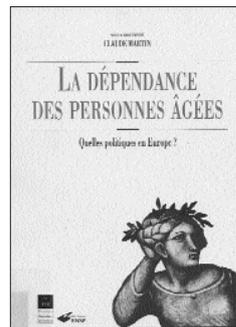
Famille

Couples contemporains
Cohésion, régulation et conflits: une enquête sociologique
Eric Widmer, Jean Kellerhals, René Lévy; avec la collab. de Michèle Ernst et Raphaël Hammer
Zurich: Seismo, 2003, 270 p.

Vieillesse

Du désir de pouvoir conserver son chez-soi à la contrainte de devoir le quitter
Eléments de réflexion autour de l'accompagnement des personnes âgées
Françoise Ammeter-Hool
Lausanne: Université de Lausanne; Institut de psychologie, 2003, 93 p.

La Dépendance des personnes âgées : quelles politiques en Europe ?
Dir. de Claude Martin
Rennes: Presses universitaires de Rennes; Ed. ENSP, 2003, 368 p.



Santé

Apprivoiser la mort
Psychologie du deuil et de la perte
Marie-Frédérique Bacque
Paris: O. Jacob, 2003, 283 p.

Guide de l'aide médico-psychologique
Guy Dréano
Paris: Dunod, 2003, 2e éd, 385 p.

Psychopathologies : l'enfant et l'adolescent
Raphaële Miljkovitch, Martine de Lajudie
Paris: Armand Colin, 2003, 206 p.

La Santé : cycle de vie, société et environnement
Pasqualina Perrig-Chiello, Hannes B. Staehelin (éd)
Lausanne: Réalités sociales, 2004, 227 p.

La Santé psychique en Suisse : monitoring
Peter Ruesch, Patrick Manzoni
Neuchâtel: Observatoire de la santé; Ed. obsan, 2003, 46 p.

Handicap

De la classification des handicaps à la personne citoyenne
Critères de choix d'un lieu de stage pour des éducateurs et éducatrices spécialisées en formation
Stéphane Mayor
Genève: Université; Faculté de Psychologie et des sciences de l'éducation, 2003, 88 p.

Groupes, psychopathologies et retard mental : l'expérience genevoise
Dir. de Giuliana Galli Carminati, Alfonso Méndez
Chêne-Bourg / Genève: Médecine et Hygiène, 2003, 152 p.

Exclusion / Intégration

Evaluation de Quai 9 «Espace d'accueil et d'injection» à Genève
Période 12/2001 - 12/2002
Institut de médecine sociale et préventive Lausanne, Fabienne Benninghoff..
Lausanne: IUMSP, 2003, 185 p.

Prévention de la toxicomanie auprès des jeunes
Le rôle de la police, des tribunaux et des juges des mineurs Marie-Louise Emst, Brenda Spencer; avec la collab. de Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2002, 96 p.

Etrangers

L'Animation socioculturelle auprès des jeunes
Etat des lieux et perspectives pour le travail avec les jeunes issus de la migration
Janine Dahinden, Anna Neubauer, Eleonore Zottos
Berne: Commission fédérale de la jeunesse; Service de lutte contre le racisme, 2003, 64 p.

Entre soi et autrui, l'empathie se construit dans la nuance

Se mettre à la place de l'autre ? L'empathie est un état mental complexe, qui nécessite un apprentissage. Et qui, pour les professionnels du social ou de la santé, doit être maîtrisé.

Spécialiste américain des neurosciences, Jean Decety a étudié les mécanismes de l'empathie: «Comprendre la situation d'autrui et y réagir de manière appropriée nécessite à la fois un partage affectif et une mise à distance» (*Sciences humaines* 150, 31). Entrer dans une relation empathique, ce peut être la meilleure et la pire des choses. Mieux comprendre les motivations de l'autre permet de mieux gérer les relations: par exemple sortir d'un conflit, ou vendre plus aisément, ou encore renforcer les liens dans une équipe. Comprendre l'autre peut aussi donner une occasion de le manipuler, de l'empêcher de protéger son intimité et, finalement, d'endommager la relation.

L'empathie n'est pas la sympathie

Au partage affectif doit donc s'adjoindre une mise à distance. Jean Decety ajoute même qu'en l'absence de celle-ci surgissent diverses pathologies de l'empathie. Des personnes peuvent alors avoir du mal à distinguer soi d'autrui: elles «vivent en première personne les émotions des autres et sont ressenties comme envahissantes» (*Sciences humaines* 150, 31).

Spécialiste canadien en sciences humaines appliquées, Yves Couturier s'est intéressé aux équipes composées d'infirmières et de travailleuses sociales dans les centres locaux de santé communautaires (www.espritscritique.org). Les premières ont pour priorité la guérison. Elles ont l'habitude de mettre en œuvre un protocole univoque, donc certain. En revanche, elles sont plus intolérantes au risque et elles revendiquent une humanisation de la technique. Les secondes visent plutôt l'émancipation personnelle – débouchant ou non sur une guérison – et elles naviguent généralement dans un monde d'incertitudes. Elles rêvent parfois d'un outillage moins diffus, moins disparate, à condition qu'il n'entrave pas le choix de l'usager.

Pour pouvoir travailler ensemble, les infirmières et les travailleuses sociales doivent dépasser ces habitudes professionnelles, sans toutefois les abandonner. Yves Couturier montre que, pour atteindre un agir commun, ces professionnelles doivent passer par une interrogation réciproque et par un langage partagé. Elles ont donc commencé par se désigner comme «intervenantes» face au public. En tant que médiatrices, les travailleuses sociales ont une meilleure connaissance de la

«figure de l'autre». Les infirmières ne peuvent donc les remplacer totalement. Une «métathéorie» serait bien utile pour atteindre une réelle interdisciplinarité.

Nier sa peur ou s'en moquer

La psychologue française Pascale Molinier propose aux femmes actives dans le milieu médical ou hospitalier d'inventer d'autres façons – moins «guerrières» – de soigner. Elle met en évidence le comportement «héroïque» des chirurgiens qui, en tant qu'hommes, ont appris à nier leur peur. Elle l'oppose à l'anticipation des besoins de l'autre que manifestent les infirmières, pour qui l'aveu de vulnérabilité est plutôt congruent avec la féminité. Si les hommes ont pris l'habitude de nier leur faiblesse ou leur fragilité, les femmes ont tendance à en parler, à la mettre en scène dans des parodies, à l'épuiser dans d'interminables récits. Pascale Molinier propose aux infirmières – ou même aux chirurgiennes – de faire de l'autodérision une arme de prédilection: la capacité de se moquer de soi, ou plutôt de l'autre («la faible femme») en soi, peut «construire une communauté de sensibilité où la faiblesse a droit de cité et où l'efficacité doit respecter la dimension affective de l'expérience humaine» (*Sciences humaines* 146, 39).

En Suisse, Denise Hürlimann, doctorante en psychologie, a élaboré un mémento qui devrait désormais faciliter le travail de consultation sans anticiper le contenu des décisions. Il s'agit de ne plus faire l'économie des précisions dans l'information ni celle des interrogations dans la responsabilisation. Par exemple, savoir en théorie prescrire un test gynécologique est une chose. Prendre, en pratique, avant ou après ce test une décision adéquate en est une autre, car l'opinion de l'autre n'est pas nécessairement connue ni même soupçonnée au cabinet médical.

«Le simple fait de proposer un examen, ou une remarque irréfléchie du médecin traitant, suffit parfois à mettre les femmes enceintes sous pression. Au point qu'il leur arrive de consentir à effectuer un test, en dépit d'une résistance intérieure et de leurs incertitudes. (...) La plupart des médecins ne connaissent guère les conditions de vie de leurs patientes et les valeurs auxquelles elles sont attachées» (*Horizons*, 15). ■

Josianne Bodart Senn

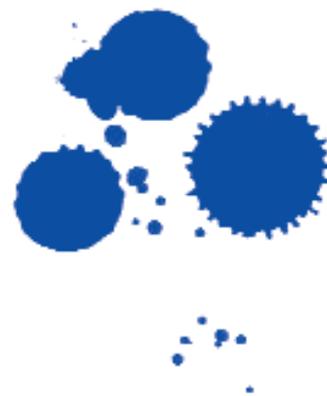
Les relations interpersonnelles. *Sciences humaines*, Auxerre, France, no 150, juin 2004, 19-35.

Misères et grandeurs de la clôture du champ de l'intervention sociale. La figure de l'autre dans l'activité interdisciplinaire. *Esprit critique*, Printemps 2004, www.espritscritique.org, 98-109.

Les métiers ont-ils un sexe? Pascale Molinier. *Sciences humaines*, Auxerre, France, no 146, février 2004, 36-39.

Un bon conseil, c'est possible. *Horizons*, Berne, Suisse, mars 2004, 15.

Dans l'enseignement spécialisé, l'égalité des chances est menacée



La réforme de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons aura d'importantes répercussions sur l'enseignement spécialisé. Celui-ci serait alors entièrement du ressort des cantons.

Plus de 20 000 enfants fréquentent en Suisse des écoles d'enseignement spécialisé; leur nombre est croissant. Ces institutions encadrent 2% des enfants en âge de scolarité. Ce pourcentage varie sensiblement selon les cantons: de 0,7 à 3,3%. Il s'agit d'enfants et d'adolescents en situation de handicap physique ou mental, de l'ouïe ou de la vue, avec troubles du langage ou du comportement.

La réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) aura d'importantes répercussions sur l'enseignement spécialisé. L'enseignement de base adapté aux besoins spécifiques serait ainsi intégralement du ressort des cantons.

A première vue, cela semble pratique, car l'instruction publique relève de ces entités administratives. En fait, c'est le principe de l'égalité des chances qui est mis en cause, puisque celles-ci varieront en fonction du canton de domicile de l'enfant ou de l'adolescent.

Les plus faibles sacrifiés?

De nos jours, l'assurance invalidité (AI) garantit une certaine harmonie au niveau fédéral, puisqu'elle finance chaque année 50 à 60% des frais de l'enseignement spécialisé, pour une somme d'environ 700 millions de francs. La RPT laissera ces millions à la libre disposition de chaque canton.

Les enfants et adolescents les plus faibles seront-ils sacrifiés par mesure d'économie dans certaines régions? Les différences entre les cantons – qui sont d'un facteur 4 entre le plus généreux et le plus réfractaire – risquent bel et bien d'augmenter.

La solution, ce sont des standards minimaux au niveau suisse:

1. pour définir les élèves ayant droit à des mesures d'enseignement spécialisé;
2. pour créer une gestion, un monitoring efficace au niveau national et cantonal en matière d'attribution des ressources, d'offre de prestations, de qualité des prestations, de développements futurs, en d'autres mots, un consensus autour de standards nationaux.

L'idéal d'une école accessible à tous entraîne donc la nécessité de standards pour tous les enfants, quel que soit le handicap. Il ne s'agit pas de fixer les mêmes objectifs pour les surdoués et pour les plus faibles, mais il faut des critères valables, pour tous les enfants et les adolescents. Ceux-ci sont à créer en concertation entre l'enseignement régulier et l'enseignement spécialisé – dans l'intérêt commun de tous les enfants.

Voici quelques critères proposés: les concepts, la formation du personnel, le nombre d'élèves par classe, la collaboration avec les

parents, le soutien individuel, le développement personnel, les connaissances et les compétences, l'intégration professionnelle et sociale, la confiance en soi, etc.

En 2001 déjà, les praticiens regroupés dans la commission Enseignement spécialisé d'Integras – association professionnelle pour l'éducation et la pédagogie spécialisées – ont lancé l'initiative d'élaborer des standards au niveau national. Voici un exemple concret des exigences d'Integras: dans une institution d'enseignement spécialisé, au moins 80 % du personnel d'encadrement doit être formé.

Pour faire valider ces standards, Integras s'est adressée à la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) qui a délégué ce travail au Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS)¹.

Ce projet est d'autant plus important que toutes les parties concernées s'y sont impliquées: les associations de parents, les cantons, les experts et les écoles d'enseignement spécialisé. Mais élaborer concrètement des standards nationaux en matière de formation est une procédure extrêmement complexe. Cela exige une volonté politique dépassant les frontières cantonales, une procédure commune, un consensus, tout en veillant à ce que les cantons, les communes et les établissements scolaires conservent leur liberté d'organisation, afin de respecter les besoins régionaux, les différentes cultures et méthodologies.

Il nous paraît donc clair que les écoles doivent innover en matière de concertation et d'intégration sociale! En ce qui concerne les institutions d'enseignement spécialisé suisses, nous sommes convaincus que les compétences développées en leur sein seront bénéfiques à tous, même en dehors de nos frontières. ■

Monique Bassin,
secrétaire romande d'Integras,

Claus Detreköy, président de la commission Enseignement spécialisé d'Integras

¹ Claus Detreköy, praticien schaffhousois, représente les écoles dans le groupe de travail créé par le CSPS. Celui-ci, en janvier 2004, a édité et mis en consultation la première phase du projet «Standards pour l'offre en pédagogie spécialisée (niveau de formation obligatoire)», Abgottspon et al. 2004. Il est également directeur de l'école spéciale Granatenbaumgut à Schaffhouse (www.granatenbaumgut.ch).

Social Express

Précisions

Une erreur et une imprécision se sont glissées dans le dossier de *Repère social* No 58, consacré aux sans-papiers. Dans l'article «Les bébés naissent et restent «illégaux» (p. 13), il faut lire: les centres de planning et de grossesse font partie de Profa (et non de Pro Familia); un «tandem périnatalité» (AS et sage-femme) y accueille les femmes enceintes pour la durée de leur grossesse. La sage-femme libérale intervient avant la naissance pour le suivi médical, puis à domicile après l'accouchement.

SOCIAL

ARTIAS

Le dossier du mois de juillet est consacré aux perspectives AI et à la péréquation financière www.artias.ch

Le «trou» de l'AI n'attend pas

Le conseiller fédéral Pascal Couchepin ne se résigne pas au refus par le peuple de l'augmentation de la TVA. Une partie des recettes aurait dû être attribuée au financement de l'AI. Il a donc convaincu le Conseil fédéral de revenir à charge en mettant en consultation cet automne une hausse de 0,8% du taux de la TVA, destinée exclusivement à cette assurance. *Le Nouvelliste*, 21/05/2004



Colloque intergénérationnel

Une centaine de personnes a participé au colloque intergénérationnel, organisé à Sion en juin dernier. Des expériences entre retraités et jeunes enfants ont été présentées. Pro Senectute a édité un manuel GénérationAction contenant un éclairage théorique, des pistes de concrétisation ainsi qu'un glossaire fort intéressant. Commande: secretariatromand@pro-senectute.ch www.intergeneration.ch

NE CSP collectif

Depuis le début de l'année, à Neuchâtel, deux travailleuses sociales du Centre social protestent animent des groupes de personnes autour d'une préoccupation commune. Une manière agréable et utile de partager savoir-faire et expériences. *CSP Nouvelles*, mai 2004

VS Fusion de quatre associations

Le regroupement de quatre associations professionnelles valaisannes du domaine social a été décidée après cinq ans de négociations. Désormais l'Association valaisanne des travailleurs sociaux (AVALTS) chapeaute les professionnels de l'animation socioculturelle (AVANIMS), de la petite enfance (AVPE), de l'éducation spécialisée (AVATES) et des activités socioprofessionnelles (ARMASP). Objectifs: améliorer les synergies, acquérir un poids plus fort en matière de politique sociale.

VD Contre le démantèlement social

L'AVTES (association vaudoise des travailleuses et travailleurs de l'éducation sociale) se met en marche contre le démantèlement social. Une première action a été de marcher du 7 au 11 juin par monts et par vaux vaudois pour rencontrer, faire connaissance et informer les équipes éducatives et les usagers.

VD Contre le démantèlement social (bis)

Regroupant de grandes associations du social, un collectif inter-associatif s'est créé sous l'impulsion de l'AVTES. Il a pour but de faire entendre aux élus et au public la voix et les préoccupations des professionnels et des usagers face au démantèlement social et à ses répercussions qui se profilent.

VD De la guerre des finances à la paix du soir

L'ancien chef du contrôle cantonal des finances, écarté énergiquement de son poste après de nombreux démêlés avec le Conseil d'Etat vaudois autour de la situation comptable du Centre social régional de Lausanne, aspire à de plus calmes rivages. Dès août, il deviendra directeur d'un Etablissement médico-social pour personnes âgées, la Paix du soir. *Le Courrier*, 06/05/2004

VS Nuages sur les finances

La nouvelle péréquation financière rapportera 84 millions de francs de moins que prévu au canton du Valais. Cette réforme est en élaboration depuis le début des années 90. Le premier bilan donnait le Valais gagnant avec

180 millions de francs de recettes supplémentaires. La Confédération a recalculé les chiffres en prévision du paquet fiscal et en tenant compte des derniers développements. *Le Nouvelliste*, 26/05/2004

ENVIRONNEMENT

La foi s'en va, Madame...

Plus de 30 000 personnes, venant principalement des cinq plus grandes villes de Suisse, quittent chaque année les Eglises évangélique et catholique. En 2000, ils étaient 809 000 à se dire sans confession, quasi le double de 1990. Cela fait d'eux le troisième groupe le plus important, derrière les catholiques et les protestants. *Choisir*, mai 2004

L'isolement relationnel défini

L'INSEE a défini l'isolement relationnel par le fait qu'une personne a eu moins de cinq contacts, de visu ou par téléphone, avec des personnes différentes au cours d'une semaine donnée. Ces normes permettent de mieux comprendre le vécu de l'isolement et la vulnérabilité psychosociale de certaines personnes, personnes âgées et catégories sociales modestes. *Documents-CLEIRPA*, avril 2004

Feu vert pour le PACS

Après le Conseil national, le conseil des Etats a donné son feu vert au partenariat enregistré. Très proche des dispositions du mariage, hormis l'adoption et la procréation assistée, le partenariat fédéral est beaucoup plus large que les pactes cantonaux. Ceux-ci seront sans doute rendus caducs par la nouvelle législation et devront être réenregistrés. *Le Courrier*, 04/06/2004

GE Religions, cultures et communication

Un certificat de formation continue est mis sur pied par la Faculté des lettres de Genève. Destiné à un large public de professionnels, il vise à l'éclairage du phénomène religieux et à l'acquisition d'outils de compréhension non partisane des événements. Rens. Service formation continue, Uni de Genève, 1211 Genève 4. Tél. 022 379 78 33 info@formcont.unige.ch

GE Les trois bonheurs du vieux natel

Rapporter son vieux natel à la Poste dans le cadre de l'opération Solidarcomm permet de verser Fr. 5.- à Terre des Hommes Suisse, et à l'entreprise sociale Réalise d'offrir une activité de réinsertion à des personnes sans-emploi. Ce matériel est recyclé, réparé et souvent revendu dans les pays moins favorisés. www.terredeshommes.ch et: www.realise.ch

JU Criminalité en hausse

Le rapport du procureur général jurassien montre une augmentation de 13,5% de la criminalité depuis 2001 dans le canton. La délinquance économique par Internet en est une nouvelle forme et la violence domestique connaît une évolution inquiétante. 55% des auteurs sont Suisses, 20% des étrangers domiciliés en Suisse, 21% des étrangers résidant à l'étranger. *L'Express*, 18/5/2004

VD Un quartier tolérant

Expérience originale et riche dans un quartier populaire de Lausanne qui abrite un centre islamique. Après quelques frottements dus aux incompréhensions réciproques, musulmans et protestants apprennent à se connaître: des réunions entre femmes des deux religions se dérouleront régulièrement le vendredi pour échanger sur les valeurs de chaque communauté. *24 Heures*, 21/05/2004

ENFANCE/JEUNESSE

Apprentis en rade

Le nombre de jeunes terminant cet été l'école obligatoire augmente encore. Malgré la nouvelle loi sur la formation professionnelle qui donne à la Confédération, aux cantons et aux organisations du travail le mandat de garantir un nombre suffisant de places d'apprentissage, un certain nombre de jeunes resteront sur le bord du chemin. La tendance pourrait encore s'aggraver les prochaines années. *Entreprise romande*, 21/05/2004

Apprentis en rade (bis)

Face aux dangers induits par le rejet de l'initiative pour des places d'apprentissage, un Comité suisse contre le chômage des jeunes (CSCJ) s'est créé en juin dernier. Il réclame des mesures énergiques pour contrer la hausse foudroyante du chômage des 15-24 ans, actuellement de 5,3%. *Le Courrier*, 19/05/2004

GE Détention des mineurs

Selon une première évaluation interne, la décision de détacher une brigade de surveillants de la prison de Champ-Dollon à La Clairière, Centre éducatif et de détention de délinquants mineurs, est un succès. Un rapport externe de Jean Zermatten, président du Tribunal des mineurs du Valais, le confirme. Rapport disponible sur: www.geneve.ch/djps *FAQ*, 21/05/2004

NE Logiciels d'Innocence en danger

La Fondation Innocence en danger, dont le siège international est à Neuchâtel, présente

ses logiciels d'enquête et de protection des jeunes internautes. L'un permet aux enquêteurs d'identifier en temps réel les criminels sur Internet et l'autre,

www.innocenceindanger.org, alerte les parents et les enseignants sur les «chat» à risque.
L'Express, 27/05/2004

NE De Jeunes-Emploi au SEMO

Un Semestre de motivation (SEMO) sera opérationnel dès la rentrée à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds. Il va prendre le relais du programme Jeunes-Emploi interrompu en début d'année. Des jeunes pourront bénéficier de 6 à 12 mois de stages et d'ateliers pour préparer une intégration dans le monde du travail.

L'Express, 08/06/2004

FEMMES/FAMILLE

Les femmes veillent et résistent

L'initiative des femmes décidées à camper jusqu'en décembre prochain aux abords du Palais fédéral pour faire valoir leurs droits se poursuit. Son succès va grandissant: des femmes de tous âges, de toutes les régions, se relaient deux par deux toutes les nuits depuis le 8 mars, rappelant que si l'égalité est inscrite dans la Constitution, il reste encore à l'appliquer.

www.laveilledesfemmes.ch

Femmes encore perdantes

Depuis quatre ans, la nouvelle loi sur le divorce prévoit que le 2e pilier doit être partagé à égalité entre les deux conjoints. Pourtant une étude récente révèle que cette loi est peu ou mal appliquée: dans la pratique, les femmes renoncent souvent à leurs droits en la matière, prétextant ainsi leur future retraite.

Le Temps, 28/05/2004

Les femmes votent moins qu'avant

Une étude menée par l'Institut des sciences politiques de l'Université de Zurich met en évidence le recul impressionnant de la participation des femmes aux votes: de 40,4% en 1995 à 33,2% en 2003... L'une des raisons principales de ce phénomène tiendrait aux partis politiques, pour qui l'électorat féminin n'est pas un enjeu sérieux.

Tribune de Genève, 02/06/2004

GE Le conseil conjugal fait sa crise de croissance

L'association Couple et famille, créée par l'Eglise catholique de Genève, vient de fêter son vingt-cinquième anniversaire. L'augmentation des demandes de conseils est

telle que les limites de capacité d'accueil sont atteintes. Un déménagement dans des locaux plus grands est prévu.

Renseignements: tél. 022 736 14 55 ou

www.coupleetfamille.ch

NE Les Cendrillon se rebiffent

A l'occasion d'un First Tuesday à Neuchâtel intitulé «la femme, la carrière et le complexe de Cendrillon», des femmes en entreprise lancent un portail romand sur Internet:

www.career-women.ch. Ces femmes cherchent à concilier réussite professionnelle et vie de famille.

L'Express, 1/06/2004

VIEILLESSE

NE Lir'Ensemble, une nouvelle offre

L'association Lecture et compagnie a désiré offrir plus que le plaisir de la lecture et de la compagnie à une personne. Elle a formé des bénévoles pour faire la lecture à des groupes de deux à cinq personnes, rassemblées si possible chez chacune d'elles à tour de rôle et lancer la discussion autour de la lecture afin de tisser des liens.

L'Express, 10/05/2004.

VD Jeunes policiers à l'école des aînés

Les aspirants policiers vaudois font une «semaine sociale» dans le cadre de leur formation. Prenant exemple sur la fameuse Scotland Yard, l'école des polices municipales a envoyé 47 d'entre eux accomplir un stage dans divers établissements pour personnes âgées. Aspirants et pensionnaires ont été ravis.

24 Heures, 18/05/2004

SANTÉ

Migrants, acteurs de la prévention

Un fonds est disponible pour promouvoir l'égalité des chances des migrants en matière de santé. Il s'agit de soutenir des projets - coordonnés et à structure d'accueil à bas seuil - de prévention et de promotion de la santé par et pour des migrants, en leur fournissant un appui professionnel et financier. De plus amples informations sous

www.radix.ch

Coûts de la santé en hausse

Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'assurance maladie en 1996, le montant de l'assurance de base a crû de 60%. Les coûts hospitaliers détiennent la palme avec une hausse de 9,7% en 2003, la plus forte depuis quatre ans. Les prix à l'échelon des fabricants

ont augmenté de 43% depuis 1998 et restent supérieurs de 20% au niveau des prix européens.

Tribune de Genève, 19-20/05/2004

Euthanasie en baisse

Le nombre d'aides au suicide a de nouveau baissé aux Pays-Bas en 2003 selon le Ministère néerlandais de la santé. L'euthanasie avait pourtant été légalisée dans le royaume en 2002.

Le Temps, 28/05/2004

FR Aide et soins à domicile réunis

L'Association pour l'aide et les soins à domicile de La Broye est née de la fusion des deux services de santé: aide familiale et soins à domicile de la Croix-Rouge fribourgeoise. Cette structure - exigée par l'Office fédéral des assurances sociales pour bénéficier de subventions fédérales - entrera en vigueur dès le 1er janvier 2005.

La Liberté 08/05/2004

GE Santé et maladie au travail

Pendant une journée, 214 médecins genevois ont effectué 2169 consultations dans le but de fournir des informations sur les relations entre l'état de santé des patients et leur travail. Dans 19,5% des cas, le médecin a estimé que les conditions de travail du patient avaient sûrement une influence sur le problème qui l'amenait à consulter, et dans 8,5% une influence probable. Il n'y a pas de différence selon le sexe des patients ni le type de spécialiste.

Médecine & Hygiène, 19/05/2004

VD Médiatrice santé

Une nouvelle médiatrice santé, infirmière de formation, a été engagée le 1er mai dernier pour gérer les plaintes des patients du canton de Vaud.

Permanence de 9h à 13h. Tél. 021 316 09 87.

Fumer, ça fait du mal

Deux tiers des Suisses ne fument pas, mais sont exposés aux dangers de la consommation du tabac par la fumée passive. La fumée inhalée de façon passive contient une proportion de substances cancérigènes et toxiques parfois plus élevée que celle inhalée de façon active. Les petits enfants sont les plus menacés car ils aspirent et expirent deux à trois fois plus d'air que les grands.

Dans les bars et restaurants, 72% des clients non fumeurs se disent incommodés par la fumée, mais ne demandent pas à des inconnus de renoncer à fumer en leur présence. De plus, rares sont les établissements qui disposent de zones séparées, excepté au Tessin où un tiers de la superficie du restaurant doit être réservée aux non-fumeurs. Il est recommandé de ne jamais fumer en présence d'enfants et de renoncer à la cigarette dans les espaces fermés.

La campagne nationale de prévention du tabagisme de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), placée sous le titre «De l'air», a été visible de mai à juin sous forme d'affiches et de spots publicitaires que l'on reverra en octobre.

www.fumercafaitdumal.ch

F.D.M.

Brochures gratuites sur le droit des patients
0800 106 106
La Liberté, 27/04/2004

ZH La vie de famille fait du bien

La clinique psychiatrique de Zurich cherche des familles d'accueil pour ses patients. Les personnes souffrant d'affections telles que la dépression, les états anxieux, les psychoses légères, voire la schizophrénie, pourraient améliorer leur état en vivant une vie de famille simple et équilibrée. Seule condition: que les hôtes potentiels se soumettent à des tests d'aptitude et à une formation ad hoc.

24 Heures, 25/05/2004

HANDICAP

Un site pour les sourds

L'association «Les mains pour le dire» a réalisé un site Internet spécialement destiné aux sourds romands. Destiné à la prévention, le site est structuré autour de: sexualité, dépendances, santé, violence/maltraitance, relations à soi/aux autres, travail/formation, monde des sourds. Pour en savoir plus:

www.pisourd.ch

Pédagogie spécialisée, mai 2004

FR Le Prix Cerebral 2004

Le prix 2004 de la Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral, Cerebral, a récompensé la directrice et fondatrice d'un foyer et atelier à Zumholz. «Sonnengg» propose à huit adultes handicapés un espace de vie et d'habitation ainsi qu'un lieu de travail.

La Liberté, 19/05/2004

GE Pour le vote des aveugles

Le canton de Genève veut permettre aux aveugles de voter oralement et par Internet.



Grâce à un synthétiseur vocal, les personnes pourraient annoncer leur choix électoral. La date d'entrée en fonction du système est encore inconnue.

Pédagogie spécialisée, mai 2004

GE Habiter chez soi

La CAVI (Commission d'orientation et de suivi) accompagne des personnes handicapées mentales à réaliser leur désir de vivre de manière indépendante à leur propre domicile. Un stage de trois mois dans l'un des deux appartements tremplin avec encadrement à domicile leur permet de se préparer à la vie autonome.

CAVI, p.a. Pro Infirmis, 27 bd Helvétique, 1207 Genève. Tél. 022 737 08 08

VD Contre la peur des chaises roulantes

Lutter contre les préjugés et faire passer l'idée que les aménagements architecturaux ne suffisent pas à faire une vraie place aux handicapés est nécessaire. L'Association vaudoise pour la construction adaptée aux handicapés (AVACAH) a assis en chaise roulante les ouvriers valides d'une cimenterie. Leur peur irraisonnée s'est atténuée tandis qu'ils apprenaient à manier l'engin.

24 Heures, 27/05/2004

TRAVAIL/FORMATION

Débusquer la discrimination salariale

Le professeur Yves Flückiger a mis au point une méthode de calcul pour débusquer les inégalités salariales entre hommes et femmes. Son approche systématique s'attaque aux origines des inégalités. Article sur la méthode dans *Pratique juridique actuelle*, No 11, 2001. *Campus*, No 70, mai-juin 2004

Formation et risque de pauvreté

Une étude de Caritas sur les personnes touchées par la pauvreté en Suisse révèle que les ménages avec enfants en bas âge et les jeunes en formation sont spécialement menacés. Caritas demande l'introduction d'un premier degré obligatoire et gratuit pour tous les enfants, ce qui permettrait aux femmes de mieux concilier vie professionnelle et familiale. Il insiste aussi sur la promotion de l'offre de places d'apprentissage pour les jeunes.

Le Courrier, 25/05/2004

Formations continues et postgrades

Le nouveau catalogue de la Haute école fribourgeoise de travail social et du Centre d'études et de formation continue de la Haute école de travail social de Genève viennent de sortir de presse.

Commandes: www.secretariatf-ts.ch et www.ies-geneve.ch/cefc

GE Pour l'économie familiale

Le Syndicat des personnes actives au foyer (SPAF) a élaboré une brochure «La maison des compétences». Elle veut aider les futures étudiantes de l'Ecole de gestionnaire en économie familiale à évaluer leur niveau de compétences en santé, diététique, gestion du logement ou de l'administration par exemple. Commandes: SPAF, 11 rue des Maraichers, 1205 Genève. Tél. 022 329 03 36

VS Sept millions pour l'IUKB

L'Institut universitaire Kurt Bösch s'est agrandi douze ans après sa création en 1992. Spécialisé dans la recherche, l'IUKB propose un programme de formations postgrades et continues. Il a vu défiler 600 étudiants dont les deux tiers de Suisse et 20% venant du Valais; 75% étaient au bénéfice d'une licence universitaire.

Le Nouvelliste, 14/05/2004

Education et pédagogie spécialisée

Du 26 au 28 septembre 2005, aura lieu à Berne le prochain Congrès suisse d'éducation et de pédagogie spécialisées. Il est d'ores et déjà possible de s'informer et de découvrir les plus récentes nouvelles à ce sujet en visitant le site Internet spécialement conçu.

www.csp.szh.ch/f/

VD Chômage et jobs précaires

En avril, le taux de chômage dans le canton de Vaud a atteint 5,4%, concernant 17 427 personnes. Simultanément, le nombre des frontaliers a augmenté, tandis que le nombre d'emplois à temps partiels et de durée limitée croît. Selon le chef du Service de l'emploi, «le marché du travail est en profonde mutation et il n'est pas certain qu'il y ait du dumping salarial». Puisqu'il le dit...

24 Heures, 25/05/2004

EXCLUSION/INTÉGRATION SOCIALES

VD L'EMS carcéral ira à Genève

«La Passerelle», puisque c'est ainsi que devrait s'appeler le futur éventuel EMS pour détenus souffrant de troubles psychiques, ne sera pas construit à Payerne. Soulagement pour une bonne partie des habitants opposés au projet pourtant soutenu par la municipalité. L'EMS sera construit à Genève, juste à côté de Champ-Dollon.

24 Heures, 07/05/2004

Les 20 ans de Réalise

Fondée il y a 20 ans pour aider à la réinsertion de toxicomanes, l'association Réalise offre aujourd'hui une septantaine de places de stage permettant à des demandeurs d'emploi de se remettre à une activité professionnelle et de suivre des formations. Le travail de réinsertion s'étend aussi aux exclus du premier marché de l'emploi: trouver une autre insertion sociale et/ou professionnelle prévient leur marginalisation. Réalise gère ainsi plusieurs ateliers de production. Ateliers Service pour l'adressage - dont celui de *Repère social* - et le conditionnement ainsi que le recyclage d'ordinateurs. Rapide Service qui entretient des places de jeux, des espaces verts et opère des transports. Communauté Service, voué à l'environnement, ainsi que l'Atelier femmes consacré à la valorisation des textiles récoltés dans les containers de récupération et l'Atelier Caf. Mais la réalité économique n'est pas à la fête: durée du chômage, crise des finances publiques, vive concurrence sur le marché des services, délocalisation ou disparition d'entreprises pourvoyeuses de sous-traitance, etc. Dans ce contexte, on ne peut que saluer la combativité de l'équipe de Réalise et sa créativité pour proposer de nouvelles prestations utiles aussi bien aux stagiaires qu'au public.

H.A



VD Première évaluation d'UniSet

Un rapport de l'Institut universitaire vaudois de médecine sociale et préventive le confirme: depuis que l'Unité socio-éducative de terrain (UniSET) se déploie sur la place Saint-Laurent à Lausanne, la situation s'est améliorée. Les intervenants sont parvenus à établir des liens de confiance avec les toxicomanes et autres marginaux. Les commerçants, eux, se plaignent que l'activité de médiation avec eux reste peu aboutie.

24 Heures, 8-9/05/2004

ETRANGERS

Guide des droits humains

Le Carrefour de réflexion et d'action contre le racisme anti-Noir (Cran) a édité un manuel destiné aux personnes de couleur. Le fascicule énumère les droits et les devoirs de l'individu face à la police.

Commande: Cran, c.p. 251, 3000 Berne 7. Tél. 022 301 15 66.

Prévention pour les migrantes

Le fonds pour la prévention de la violence pour 2004 a fondu de 50%. Cette économie budgétaire touchera avant tout la campagne de prévention auprès des femmes migrantes. Un premier volet concernait les femmes portugaises, latino-américaines et albanaises. Les finances actuelles laissent la seconde étape du projet en suspens.

Le Courrier, 25/05/2004

BS Sans-papiers: enquête approfondie à Bâle

Le Syndicat de l'industrie et du bâtiment (SIB) et le Bureau bâlois d'accueil pour les sans-papiers ont mené une enquête en Suisse

alémannique sur les sans-papiers: sur cent interrogés, 95% travaillent, leur salaire moyen est de 2000 francs. Ils sont souvent assez qualifiés, mais effectuent les travaux les moins qualifiés. L'enquête estime qu'entre 12 500 et 20 000 ménages bâlois emploient des sans-papiers.

L'Événement syndical, 12/05/2004

FR Orage sur le CCSI

Depuis deux ans, la commune de Fribourg a divisé par deux son aide au Centre de contacts Suisses-Immigrés (CCSI). Les comptes de l'association présentent un déficit de 12 500 francs. Le nombre de consultations juridiques augmente et les situations deviennent de plus en plus complexes.

La Liberté, 14/05/2004

VD Point Fixe soutient AFRIMEDIA

AFRIMEDIA est un projet pilote de prévention du VIH/sida auprès des migrants d'origine subsaharienne dans les cantons de Vaud, Genève et Zurich. Il est axé sur l'information et la sensibilisation de proximité effectuées par des médiateurs, issus de diverses professions dont la santé. Le message est transmis, si nécessaire, en dialectes.

Nouvelles CSP Vaud, mai 2004/2

VS Libre circulation sous surveillance

Depuis le 1er juin dernier, la libre circulation des ressortissants de l'Europe des 15, plus la Norvège, le Liechtenstein et l'Islande est effective. Une commission est chargée de suivre l'évolution du marché de l'emploi, d'observer et de dénoncer les abus tels que hausse du chômage, dumping salarial et concurrence déloyale.

Le Temps, 05/05/2004

La rédaction

Certificat de formation continue universitaire en

Informatique médicale

septembre 2004 à juin 2005

4 modules • 210h de formation • 2 périodes de 3 jours complets •
13 crédits ECTS (European Credit Transfer System)

- Module 1 **Informatique et santé, concepts et outils**
22-23-24 septembre et 26-27-28 octobre 2004
- Module 2 **Gestion de l'information médicale**
17-18-19 novembre et 8-9-10 décembre 2004
- Module 3 **Informatique clinique et hospitalière**
26-27-28 janvier et 23-24-25 février 2005
- Module 4 **Informatique pour l'évaluation et le pilotage des systèmes de santé**
16-17-18 mars et 21-22-23 avril 2005

Public: Professionnels de la santé, des technologies de l'information désireux développer ces compétences spécifiques

Directeur: Prof. R. GUISSEZ, Faculté de Médecine, Université de Genève

Lieu: CH-12001 programme complet / CH-12001 par module

Reservations et inscriptions (avant le 15 juin 2004):

D. GUÉLIN – Service d'informatique médicale – Hôpital Cantonal – 1211 Genève 14
tél: 022 3/2 62 01 – Fax: 022 3/2 62 55 – E-mail: Dominique.Guelin@hcuge.ch
www.unige.ch/formcont

Certificat de formation continue en Ethique du travail social

Octobre 2004 à avril 2006

En partenariat avec l'EESP de Lausanne,
l'IES-CEFOC de Genève

Service de formation continue

Bâtiment central

Université de Lausanne -1015 Lausanne

Tél. 021 692 22 90 – Fax 021 692 22 95

www.unil.ch/sfc – formcont@unil.ch

« Les enjeux contradictoires dans le travail social: perspectives systémiques »



« Travail social et approche systémique »

Genève, les 23 et 24 septembre 2004

Organisation: HES-S2, cefoc, Genève et eesp formation continue, Lausanne

Inscription: Centre d'études et de formation continue (cefoc),
rue des Voisins 30 – CP 265, CH -1211 Genève 4, tél. +4122 320 39 75
Email: chantal.fresard@ies.unige.ch

RESTRICTION, CONTRÔLES ET CHARGES ACCRUES: MISSION ET ENJEUX DU TRAVAIL SOCIAL DE DEMAIN

Vendredi 1er octobre 2004

à l'Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques
Ch. des Abeilles 14, Lausanne

Enjeux de l'action sociale aujourd'hui

- Philippe Gaberan, éducateur et formateur en travail social, Bourg-en-Bresse
- Isabelle Bohrer, assistantes sociale, secrétaire générale de l'ASPAS
- Jean Studer, avocat, conseiller au Etats, Neuchâtel

Les responsabilités éthiques des travailleurs sociaux

- Jacques Ladsous, co-organisateur des états généraux du social en France
- Bernard Crettaz, sociologue, Zinal
- Claude Bovay, professeur d'éthique, éesp

Rendre ses interventions lisibles, afficher ses convictions, quels risques?

- Stéphane Cusin, directeur Arcades, Moudon
- Pierre Duffour, éducateur, Le Tremplin, Fribourg, membre de ATTAC
- Barbara Zbinden, coordinatrice de la CORAASP, Martigny
- Bertrand Martinelli, président FERTES

Inscription jusqu'au 15 septembre auprès de :

Unité de formation continue

Ch. des Abeilles 14 - CP 70 - 1000 Lausanne 24

tél. 021 65103 10 - fax 021 651 03 15

formation.continue@eesp.ch

Coût: Fr. 80.- (repas de midi non compris) A payer sur place

Agenda

Repère social No 59 – juillet/août 2004

RENCONTRES EN SUISSE

Social

Les chantiers de l'aide sociale

séminaire de la CSIAS (F/D)
14-15 septembre – **Interlaken**
Rens. Conférence suisse des institutions
d'action sociale, CSIAS, c.p. 85,
300 Berne 13. Tél. 031 326 19 19.
E-mail: admin@skos.ch

Les pratiques de l'éducation sociale à l'heure des restrictions budgétaires

journée d'étude
22 septembre – **Morges**
Inscr. ARPIH, 88 bis, rte de la Clochette,
1052 Le Mont s/Lausanne.
Tél. 021 653 86 22

Travail social et approche systémique

«Les enjeux contradictoires dans le travail
social...»
6es journées francophones
23-24 septembre – **Genève**
Rens. CEFOC, 20 rue des Voisins,
1205 Genève. Tél. 00 320 39 75

Vers un Etat social actif?

journée de politique sociale
6 octobre – **Fribourg** (Uni)
Inscr. Service de la formation continue,
8 ch. du Musée, 1700 Fribourg.

Valeurs et action sociale: quelles articulations?

- colloque universitaire 19-20 octobre –
Neuchâtel
- conférence (M. Rocard) 20 octobre –
La Chaux-de-Fonds
Rens. Centre social protestant Neuchâtel,
11 rue des Parcs, 2000 Neuchâtel.
Tél. 032 722 19 60

Restrictions budgétaires et crises fonctionnelles. Quelle issue éthique?

colloque
11 novembre – **Montheron** (VD)
Rens. Roger Cevey. Tél. 079 242 32 05.
Email: rcevey@yahoo.fr

Journée d'automne de l'ARTIAS

25 novembre – **Lausanne**
Rens. ARTIAS, Yverdon-les-Bains.
Tél. 024 423 69 66

Regards croisés sur la compétence

journée d'étude
1er février – **Genève**
Rens. CEFOC, 30 rue des Voisins, c.p. 265,
1211 Genève 4. Tél. 022 320 39 75

L'action sociale. Un champ pour la recherche-action

conférence
7 avril (20h) – **Genève**
Rens. CEFOC, Centre d'études et de
formation continue de l'IES.
Tél. 022 320 39 75

Société

Lorsque je serai porté-e en terre...

exposition
jusqu'au 1er août – **La Chaux-de-Fonds**
(Musée d'art et d'histoire)
Rens. 078 703 48 41

L'action «tragique» du personnel du service public

colloque international
15-17 septembre – **Genève** (UOG/Uni Mail)
Inscr. Colloque Genève 2004, Uni de
Genève, FPSE, Uni-Mail, 40 Bd du Pont
d'Arve, bureau 604. 1211 Genève 4
<http://psecom.unige.ch>

La ville en jeux. Vers une nouvelle vision des places de jeux à Genève.

forum
23-25 septembre – **Genève** (Uni Mail)
Inscr. Ville de Genève, Service des écoles et
institutions pour l'enfance.
Tél. 022 418 48 00.
Email ecoles@ville-ge.ch

Violences domestiques: prises en charge des auteurs et modèles d'intervention

colloque international
18-19 novembre – **Genève** (CICG)
Inscr. VIRES, 10 Av. Ernest-Pictet,
1203 Genève. Tél. 022 328 44 33.
Email: vires@bluewin.ch
www.vires.ch

Enfance/Jeunesse

ARTère voix de communication urbaine

ateliers hip hop – 21 juillet (15-18h) –
Genève (parc Gourgas)
Rens. Maison de quartier de la Jonction.
Tél. 022 708 11 70

Jeunesse et politique, deux mondes séparés

conférence
2-4 septembre – **Fribourg**
Rens. Uni de Fribourg, Dpt des sciences de
l'éducation. jup2004@unifr.ch
www.unifr.ch/pedag/jup

Mise en œuvre des droits de l'enfant dans la petite enfance

journée de débat général
17 septembre – **Genève**
Rens. Haut-commissariat des Nations-Unies
aux droits de l'homme. Tél. 022 917 93 01
www.unhcr.ch/html/menu2/6/crc

Résilience et Petite enfance

- conférence (B.Cyrułnik, M.Manciaux)
23 septembre (20h30)
- colloque 24 septembre

La Chaux-de-Fonds

Rens. Foyer Jeanne-Antide, 121 rue
Jardinière, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. 032 913 16 14

Ici et maintenant. Le temps et l'espace libres des enfants et des jeunes

séminaire de Bienne de la Commission
fédérale pour l'enfance et la jeunesse
21-22 octobre – **Bienne** (Palais des congrès)
Rens. ekkj-cfej@bak.admin.ch.
Programme dès août sur:
www.kultur-schweiz.admin.ch

Conférence annuelle de la FOCPE

Le jeu (titre à confirmer)
8-9- février – **Genève**
Rens. Formation continue Petite enfance,
FOCPE, p.a. CEFOC, c.p. 265, 1211 Genève 4.
Tél. 022 320 39 75

Femme / Famille

Autrement – mais comment?

3e Synode suisse des femmes
4 septembre 2004 – **Bâle**
Rens. Synode suisse des femmes,
Leonhardskirchplatz 11, 4001 Basel.
Tél. 061 264 92 13 /
www.kirchen.ch/frauensynode

Interfaces entre intersubjectivité et attachement dans la famille

symposium
9 septembre – **Lausanne** (CHUV)
Inscr. Unité de recherche du Centre d'étude
de la famille, Nathalie Schär, Site de Cery,
1008 Prilly. Tél. 021 643 64 01

Journée nationale de la formation des parents

11 septembre – **Suisse**
Annoncez vos actions: Fédération suisse
pour la formation des parents, secrét.
romand, 7 passage St-Antoine, 1800 Vevey.
Tél./fax 021 922 31 22

Rencontre Equinoxe

25-26 septembre – **Vaumarcus** (VD)
Rens. Féd. suisse des femmes protestantes.
Tél. 01 363 06 08

Vieillesse

Corps en mouvement

conférence et expo interactive pour la
Semaine de la mobilité
17 septembre (13h30-17h) – **Genève** (CAD)
Rens. CAD, Centre d'animation pour
retraités, 22 rte de la Chapelle,
1212 Grand-Lancy. Tél. 022 420 42 80

Santé

Les systèmes de santé: entre gestion publique et privée

8e conférence internat. sur la sciences des systèmes de santé (F/GB)
1-4 septembre – **Genève** (Uni Mail)
Rens secrét. ICSSHS 2004, Uni de Genève,
Formation continue, 24 rue Général Dufour,
1211 Genève 4. Tél. 022 379 78 30
www.unige.ch/formcont/icssshc2004

Scélrose en plaques

journées d'information

- Activité professionnelle: en cas de diminution de revenu, quelle couverture sociale – 4 septembre – **Vevey** (Hôtel Pavillon)
- Le point sur la maladie – 22 septembre (18h30-21h) – **Sion** (Hôtel Europa)
Rens. Sté suisse de sclérose en plaques, centre romand, 137 r. des Poudrières, 2006 Neuchâtel. Tél. 032 730 64 30

Pourquoi le préservatif n'est-il pas toujours utilisé

colloque national pour les professionnels des domaines VIH/Sida, migration et santé
12 octobre – **Berne**
Rens. Aide suisse contre le sida, c.p. 1118, 8031 Zurich. Tél. 01 447 11 11

Délice et supplice de la connaissance. Savoirs et pratique

journée romande de soins infirmiers
11-12 novembre – **Lausanne**
Rens. ASI-CREP, 37 ch. de Maillefer, 1052 Le Mont s/Lausanne.
Tél. 021 646 58 38

Travail

Ergonomie et normalisation

39e congrès de la Sté d'ergonomie de langue française
15-17 septembre – **Genève**
Rens. ERGOrama SA, 6 rte des Acacias, 1227 Acacias-GE. Tél. 022 830 09 09

La santé au travail

forums actualité HG-CEFOC
Dates à retenir: 28 octobre, 17 février, 9 mai (14-16h) – **Genève**
Rens. CEFOC, Tél. 022 320 39 75 et Hospice général, Service de l'information sociale.
Tél. 022 420 53 08/00

Etrangers

Migration et dépendance: une réalité en Suisse également

congrès national
16 septembre – **Berne**
Inscr. Secrét. Congrès national Migration et dépendance, Monbijoustr. 70, c.p. 3000 Berne 23. Tél. 031 378 22 22

Coopération et gestion des migrations

9e conférence internationale de Metropolis, forum sur l'immigration et l'intégration
27 sept. – 1er oct. – **Genève** (Uni)

Inscr. Symporg SA, 7 av. Krieg, 1208 Genève.
Tél. 022 839 84 84

RENCONTRES

À L'ÉTRANGER

Social

Reclaiming Civil Society

World Conference Global Social Work 2004
2-6 octobre – **Adelaide** (Australie)
Inscr. Congress secretariat, 84 Queensbridge Str. Southbank, Melbourne VIC 3004, Australie. Tél. +61 3 9682 0244.
Email: ifsw@icms.com.au
www.icms.com.au/ifsw

Société

Femmes Hommes, l'invention des possibles

5e congrès européen de Sciences de l'Homme et Sociétés
7-10 juillet – **Cannes**
Rens. Cultures en mouvement, BP 155 F-06603 Antibes Cedex.
Tél. +33 492 90 44 10

Généralisations solidaires au quotidien

université d'été Intergénération 2004
23-25 août – **Nouan** (F)
Rens. Centre de rencontres des générations, Mont-Evray, F-41600 Nouan le Fuzelier.
Tél. +33 254 95 66 00

La réponse de l'économie publique, sociale et coopérative aux attentes de la société...

congrès international
27-28 septembre – **Lyon**
Rens. Centre internat. de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative, CIRIEC-France, 60 rue Vergniaud, F-75640 Paris cedex 13.
Tél. +33 144 16 86 68

Dépendances, paradoxes de notre société?

10e carrefour toulousain
8-9 octobre – **Toulouse**
Inscr. Carrefours&Médiations, 26 ch. du Bessayré, F-31240 Saint-Jean.
Tél. +33 561 74 23 74

Objectif 2004: surmonter la violence

assises de la Fédération protestante de France
8-10 octobre – **Clermont-Ferrand**
Rens. FPF, 47 rue de Clichy, F-75311 Paris Cedex 09. Tél. +33 144 53 47 00

Enfance / Jeunesse

Don, pardon et réparation
congrès international
25-26 novembre – **Paris** (UNESCO)
Inscr. Paroles d'enfants, 7c Bd d'Avroy, 4000 Liège, Belgique. Tél. +32 4 223 10 99

Vieillesse

Toward a new perspective: from ageing to ageing well

conférence internationale (F/GB)
3-5 octobre – **Québec**
Rens. JPD.L. Fax +514 287 1248.
Email: aw2004bv@jpd.l.com

XXIIe congrès de l'AIUTA

congrès des universités du 3e âge
13-16 octobre – **Shangai**
Rens. Raymonde Wagner, Uni 3, Genève.
Tél. 022 379 72 57
www.aiuta2004.org

Handicap

Nommer nos défis, partager nos savoirs, ouvrir nos perspectives d'action

9e congrès internat. AIRHM
17-18 août – **Rimouski** (Québec)
Rens. congrès-airhm2004@uqar.ca /
www.airhm.org

A qui appartient la personne handicapée? la force du lien en question

45es journées d'étude du GERSE
29-30 oct – **St-Rémy** (F)
Rens. Assoc. départementale des foyers d'accueil pour adultes handicapés – 71, 43 rte de Taisey, F-71100 St Rémy.
Tél. +33 385 42 44 85

Handicap mental PLUS maladie mentale: comment faire pour bien faire?

colloques œcuméniques francophones de pastorale spécialisée
7-11 mars – **Clervaux** (Luxembourg)
Inscr. Anne-Lise Nerfin, 4 bis ch. des Hirondelles, 1226 Thônex.
Tél. 022 349 61 23

Pour mieux agender...

Faites-nous part, à temps, des colloques, séminaires, etc. que vous organisez sur un sujet social.

Dernier délai de réception des infos pour le :

No 60 – septembre: 8 août

No 61 – octobre: 8 septembre

Hospice général, Service de l'information sociale – c.p. 3360, 1211 Genève 3.

Contact : Hélène Assimacopoulos,
Tél. 022 420 53 07. Fax 022 420 52 99.

E-mail: has-riv@ge-ariane.ch

N.B. Les informations relatives à des cycles de formation/perfectionnement assurés régulièrement et à titre lucratif ne seront pas relevées dans cet agenda, mais peuvent faire l'objet d'annonces payantes dans la revue. Le contenu de cet agenda n'engage pas la rédaction.